CONTRAT DE LICENCE DE LA SOLUTION BLACKBERRY

VOUS ÊTES PRIÉ DE LIRE ATTENTIVEMENT LE PRÉSENT DOCUMENT AVANT TOUTE INSTALLATION OU UTILISATION DU LOGICIEL.

Le présent Contrat de Licence de la Solution BlackBerry (le "Contrat"), dont les versions antérieures étaient désignées Contrat de Licence du Logiciel BlackBerry, constitue un contrat entre vous, à titre individuel, si vous y consentez pour votre propre compte, ou, si vous êtes habilité à acquérir le Logiciel pour le compte de votre société ou d'une autre personne morale, entre la personne morale pour le compte de laquelle vous agissez (dans l'un ou l'autre cas, "Vous") et la société Research In Motion UK Limited, immatriculée sous le numéro 4022422 ("RIM") dont le siège social est sis Centrum House, 36 Station Road, Egham, Surrey, Royaume-Uni TW20 9LF (collectivement, les "Parties" et, individuellement, la "Partie"). Dans le cadre de la licence et de la distribution du Logiciel (tel que défini ci-après), RIM est le licencié direct ou indirect de : (a) Research In Motion Limited ("RIM Canada") ou de l'une quelconque ou plusieurs de ses filiales ou sociétés affiliées (lesquelles, avec RIM Canada, sont désignées au présent Contrat les "Sociétés du Groupe RIM") ; ou (b) un concédant tiers de l'une quelconque des Sociétés du Groupe RIM, en ce compris RIM.

PAR VOTRE ACCEPTATION EXPRIMÉE EN CLIQUANT SUR LE BOUTON APPROPRIÉ CI-DESSOUS, OU PAR LE TÉLÉCHARGEMENT, L'INSTALLATION, L'ACTIVATION OU L'UTILISATION DU LOGICIEL, VOUS CONSENTEZ À ÊTRE LIÉ PAR LES TERMES DU PRÉSENT CONTRAT. SI VOUS AVEZ LA MOINDRE QUESTION OU INTERROGATION CONCERNANT LES TERMES DU PRÉSENT CONTRAT, VEUILLEZ CONTACTER LA SOCIÉTÉ RIM À L'ADRESSE LEGALINFO@RIM.COM.

PAR VOTRE ACCEPTATION DES TERMES DU PRÉSENT CONTRAT SELON LES MODALITÉS ÉNONCÉES CI-DESSUS, VOUS CONSENTEZ ÉGALEMENT À CE QUE LE PRÉSENT CONTRAT ANNULE ET REMPLACE LES CONTRATS DE LICENCE UTILISATEUR FINAL/LOGICIEL BLABKBERRY ET DE LICENCE DU LOGICIEL BLACKBERRY ENTERPRISE SERVER PRÉCÉDEMMENT APPLICABLES, AINSI QUE TOUS CONTRATS DE LICENCE DE LOGICIELS BLACKBERRY PRÉCÉDEMMENT APPLICABLES, DES LORS QUE LESDITS CONTRATS SERAIENT, PAR AILLEURS, EN VIGUEUR, À LA DATE DE VOTRE ACCEPTATION DU PRÉSENT CONTRAT, AU TITRE DE TOUT LOGICIEL FAISANT PARTIE DE VOTRE SOLUTION BLACKBERRY (POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS, REPORTEZ-VOUS À L'ARTICLE INTITULÉ "FUSION DE CONTRATS" CI-APRÈS (ARTICLE 27)).

Retour.

SI, PRÉALABLEMENT AU TÉLÉCHARGEMENT, À L'INSTALLATION, À L'ACTIVATION OU À L'UTILISATION DU LOGICIEL, VOUS DÉCIDEZ QUE VOUS NE SOUHAITEZ PAS CONSENTIR AUX TERMES DU PRÉSENT CONTRAT, VOUS NE SEREZ PAS EN DROIT D'UTILISER LE LOGICIEL ET SEREZ TENU : (A) DE RETOURNER SANS DÉLAI LE LOGICIEL À RIM, DE LE SUPPRIMER OU DE LE DÉSACTIVER ; (B) SI VOUS AVEZ ACHETÉ UN PRODUIT RIM SUR LEQUEL LE LOGICIEL EST PRÉINSTALLÉ PAR OU POUR LE COMPTE DE RIM, DE RETOURNER SANS DÉLAI LE PRODUIT RIM ET LES LOGICIELS ET ÉLÉMENTS QUI L'ACCOMPAGNENT (Y COMPRIS LA DOCUMENTATION ET LE CONDITIONNEMENT) À RIM OU AU DISTRIBUTEUR AGRÉÉ DE RIM AUPRÈS DUQUEL VOUS AVEZ OBTENU LE PRODUIT RIM ET LES LOGICIELS ET ÉLÉMENTS QUI L'ACCOMPAGNENT ; OU (C) SI VOUS AVEZ ACHETÉ UN PRODUIT PORTATIF TIERS SUR LEQUEL LE LOGICIEL EST PRÉINSTALLÉ PAR OU POUR LE COMPTE DE RIM, DE VEILLER SANS DÉLAI À LA DÉSACTIVATION DU LOGICIEL AUPRÈS DE RIM OU DU DISTRIBUTEUR AGRÉÉ DE RIM AUPRÈS DUQUEL VOUS AVEZ OBTENU LE PRODUIT PORTATIF TIERS ET LES LOGICIELS ET ÉLÉMENTS QUI L'ACCOMPAGNENT. Si, dans les circonstances énoncées ci-dessus, Vous avez payé le Logiciel et/ou le Produit RIM que Vous avez acquis avec ce Logiciel et n'êtes pas en mesure de l'utiliser efficacement sans ce Logiciel (selon le cas) et si Vous fournissez à RIM ou au distributeur agréé

auprès duquel Vous avez acquis le Logiciel pour les Produits RIM votre preuve d'achat dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de votre acquisition du Logiciel, RIM ou le distributeur agréé Vous remboursera les coûts (s'il y en a) que vous avez supportés au titre de ces articles. Pour obtenir le remboursement du Logiciel sur des Produits Portatifs Tiers (notez, toutefois, que le Logiciel est fourni à titre gratuit sur certains Produits Portatifs Tiers et que, par conséquent, il se peut qu'aucun coût ne soit à rembourser), veuillez contacter votre distributeur agréé du Logiciel pour ce Produit Portatif Tiers. Si, dans les circonstances énoncées ci-dessus, Vous n'êtes pas en mesure d'obtenir un remboursement au titre du Logiciel auprès d'un distributeur agréé, veuillez contacter RIM à l'adresse legalinfo@rim.com.

LE PRÉSENT CONTRAT N'A PAS D'INCIDENCE SUR VOS DROITS RÉSULTANT D'UNE RÈGLE LÉGALE IMPÉRATIVE EN VIGUEUR DANS VOTRE PAYS, SOUS RÉSERVE QUE VOUS PUISSIEZ VOUS PRÉVALOIR DES DROITS RÉSULTANT D'UNE TELLE RÈGLE LÉGALE IMPÉRATIVE.

1. Définitions. Sauf en cas d'incohérence au regard du contexte, les termes définis au présent Contrat auront la signification attribuée ci-dessous (et, lorsque le contexte le permet, le singulier emportera le pluriel et vice-versa).

"Services de Communication" désigne des services de réseau sans fil étendu, d'autres services de réseau (y compris des services de réseau local sans fil, satellitaires et Internet), ainsi que tous autres services fournis par votre Fournisseurs de Services de Communication à des fins d'utilisation avec votre Solution BlackBerry.

"Fournisseur de Services de Communication" désigne toute personne morale qui fournit des services de réseau sans fil étendu et serait susceptible de fournir d'autres Services de Communication qui prennent en charge ou optimisent Votre Solution BlackBerry.

"Utilisateurs Autorisés" désigne l'un quelconque des utilisateurs suivants que Vous autorisez à utiliser le Logiciel dans le cadre de Votre Solution BlackBerry : (a) l'un quelconque de Vos salariés, consultants ou cocontractants indépendants ; (b) tout ami ou parent ou toute personne qui réside dans Vos locaux ; et (c) toute autre personne autorisée par RIM et par écrit. Le présent Contrat n'emporte pas, de plein droit, un droit d'hébergement de Votre Logiciel BlackBerry Server par un tiers. Si Vous souhaitez en bénéficier, veuillez contacter RIM à l'adresse : legalinfo@rim.com.

"Produit Portatif BlackBerry", également désigné "Terminal BlackBerry", désigne un terminal portatif sans fil fabriqué par ou pour le compte de RIM, y compris tout Smartphone, lecteur de cartes à puce ou BlackBerry Presenter, ainsi que tout autre terminal désigné par RIM en tant que Produit Portatif BlackBerry sur http://www.blackberry.com/legal/blackberrydevices_for_bbsla.

"Logiciels Portatifs BlackBerry" désigne les logiciels propriétaires de RIM (notamment les logiciels, microprogrammes, interfaces, contenus et autres données propriétaires de RIM, qu'ils soient ou non considérés techniquement comme des codes logiciel, et des Composants Tiers), ou toute partie de ceux-ci, destinés à une utilisation sur un Produit Portatif et qui sont : (a) installés sur le Produit Portatif tel qu'expédié, à l'origine, par RIM ; ou (b) transmis, distribués ou, de toute autre manière, mis à Votre disposition par ou pour le compte de RIM, à tout moment, à des fins d'utilisation sur Votre Produit Portatif. Comptent parmi les Logiciels Portatifs BlackBerry le logiciel de système d'exploitation privé de RIM et les applications privées de RIM préinstallées sur un Produit Portatif BlackBerry ou inclues dans le produit "Suite d'Applications BlackBerry" transmis, distribué ou mis à disposition, par tout autre moyens, par ou pour le compte de RIM, à tout moment, à des fins d'utilisation sur des Produits Portatifs Tiers.

"Logiciels PC BlackBerry" désigne les logiciels propriétaires de RIM (notamment les logiciels, microprogrammes, interfaces, contenus et autres données propriétaires de RIM, qu'ils soient ou non considérés techniquement comme des codes logiciel, et des Composants Tiers), ou toute partie de ceux-ci, destinés à une utilisation dans le cadre d'une Solution BlackBerry et ce, pour une utilisation et un

accès sur un ordinateur personnel par un utilisateur final unique simultanément. Comptent parmi les Logiciels PC BlackBerry PC le logiciel "BlackBerry Desktop Software", qui peut être utilisé pour assurer et maintenir la synchronisation entre Votre Produit Portatif et Votre ordinateur personnel et fournit d'autres fonctionnalités de gestion de Votre ordinateur personnel.

"Services BlackBerry Prosumer" désigne des services conçus et proposés par RIM pour mettre à la disposition des clients de RIM certaines fonctionnalités proposées par le logiciel de serveur propriétaire BlackBerry de RIM sans que les clients de RIM n'aient à acquérir ledit logiciel de serveur. Les Services BlackBerry Prosumer comprennent les "Services Internet BlackBerry" de RIM. Le Service Internet BlackBerry permet aux abonnés : (a) d'intégrer certains comptes courriel des FSI ou autres tiers à des fins de distribution en mode push sur Votre Produit Portatif ; (b) de créer une adresse électronique à partir du terminal pour votre Produit Portatif ; et (c) d'accéder à certains contenus et services Internet. La fonctionnalité courriel du Service Internet BlackBerry est également désignée "MyEmail", "BlackBerry Internet Mail" et/ou tout autre nom de produit propre à Votre Fournisseur de Services de Communication. Tout ou partie des Services BlackBerry Prosumer peut ne pas être pris en charge par Votre Fournisseur de Services de Communication. Veuillez vérifier leur disponibilité auprès de votre Fournisseur de Services Communication.

"Logiciel BlackBerry Server" désigne le logiciel de serveurs propriétaire de RIM (notamment les logiciels, microprogrammes, interfaces, contenus et autres données propriétaires de RIM, qu'ils soient ou non considérés techniquement comme des codes logiciel, y compris, notamment, l'identifiant du protocole server routing protocol (SRP ID), la clé d'authentification et tout autre identifiant que RIM communique à des fins d'utilisation avec une copie spécifique du logiciel de serveur ; et des Composants Tiers), ou toute partie de ceux-ci, dont une copie unique est destinée à l'installation sur un ordinateur et à un accès par de multiples Produits Portatifs simultanément. Comptent parmi le Logiciel BlackBerry Server le produit "BlackBerry Enterprise Server", qui est destiné à être intégré et à fournir un lien entre certains serveurs d'applications d'entreprise (tels que des serveurs de messagerie électronique) et les Produits Portatifs configurés pour exécuter le logiciel "BlackBerry Enterprise Server", ainsi que le logiciel "BlackBerry Mobile Voice", qui est destiné à mettre à disposition les fonctionnalités des téléphones de bureau sur les Produits Portatifs.

"Solution BlackBerry" désigne le Logiciel et au moins l'un des articles supplémentaires suivants à des fins d'utilisation avec le Logiciel : un Produit RIM, le Logiciel BlackBerry Server, les Logiciels Portatifs BlackBerry, les Logiciels PC BlackBerry et/ou les Services ; accompagnés de la Documentation concernée.

"Documentation" désigne le guide d'installation applicable ou la documentation standard destinée à l'utilisateur final établi et fourni par RIM pour le type et la version propres aux Logiciels, aux Produits RIM ou aux Services, y compris toutes instructions de sécurité. La Documentation est également disponible sur http://docs.blackberry.com ou en contactant RIM à l'adresse legalinfo@rim.com. Par souci de clarté, la Documentation n'inclut aucun guide d'installation ou documentation destinée à l'utilisateur final qui serait établi par une personne autre que RIM ni aucune modification apportée à la documentation par une personne autre que RIM.

"Produit Portatif" désigne : (a) un Produit Portatif BlackBerry ; ou (b) un Produit Portatif Tiers.

"Périphériques RIM" désigne les accessoires ou autres articles de marque RIM, y compris, notamment, les cartes microSD ou autres mémoires extensibles et casques conçus pour une utilisation avec un Produit RIM.

"Produit RIM" désigne l'un quelconque des Produits Portatifs BlackBerry et tout Périphérique RIM à l'exclusion de tout Logiciel.

"Logiciel" désigne l'un quelconque des Logiciels Portatifs BlackBerry, Logiciels PC BlackBerry ou Logiciels BlackBerry Server qui Vous est fourni aux termes du présent Contrat, quels que soient sa

forme, son support ou la manière dont il est fourni ou, par la suite, installé ou utilisé. Si le Logiciel BlackBerry Server a la faculté de configurer (à savoir, activer) des Logiciels Portatifs BlackBerry, le terme "Logiciel" comprend tout ou partie des Logiciels Portatifs BlackBerry (y compris, tout ou partie des mises à jour ou mises à niveau de ceux-ci pour lesquels d'autres termes et conditions ne sont pas fournis) qui sont configurés par l'utilisation des Logiciels. Le terme "Logiciel" ne comprendra aucun Logiciel Tiers ou Contenu Tiers, que le Logiciel Tiers ou le Contenu Tiers soit distribué par RIM ou non, ou que le Logiciel Tiers ou le Contenu Tiers accompagne, soit fourni avec ou s'exécute en association avec le Logiciel et/ou toute autre partie de Votre Solution BlackBerry ou Produit Portatif Tiers.

"Service(s)" désigne tout service RIM qui Vous est fourni par ou pour le compte de RIM dans le cadre de Votre Solution BlackBerry (y compris, notamment, tout service RIM, tel que le Service BlackBerry Prosumer, auquel Vous avez souscrit, ainsi que tout nouveau service RIM ou modification apportée à un service RIM existant que RIM fournit ou, de toute autre manière, met à Votre disposition à tout moment).

"Composants Tiers" désigne les logiciels et interfaces, pris en licence par RIM auprès d'un tiers, à des fins d'intégration dans un produit logiciel de RIM ou à des fins d'intégration dans des microprogrammes dans le cas des équipements de RIM, et distribués en tant que partie intégrante du produit RIM sous une marque RIM, à l'exclusion de tout Logiciel Tiers.

"Contenu Tiers" désigne tout contenu propriétaire d'un tiers, y compris, notamment, tout fichier, base de données et sites Web de tiers.

"Produit Portatif Tiers" désigne tout Smartphone portatif sans fil, autre qu'un Produit Portatif BlackBerry, sur lequel les Logiciels Portatifs BlackBerry, ou toute partie de ceux-ci, ont été destinés par RIM à être exécutés, et au titre duquel RIM a conclu un contrat avec Votre Fournisseur de Services de Communication qui autorise ce terminal tiers sans fil à accéder aux infrastructures de RIM.

"Éléments Tiers" désigne les Matériel Tiers, Logiciel Tiers, Contenu Tiers et Produits Tiers.

"Équipements Tiers" désigne les Produits Portatifs, ordinateur, équipements, périphériques et autres équipements autre que des Produits RIM.

"Produits Tiers" désigne tout Équipement Tiers, Logiciel Tiers et produits à vocation commerciale autres que des Produits RIM.

"Services Tiers" désigne des services fournis par un tiers, y compris des Services de Communication et tout site Web qui ne sont pas gérés par RIM.

"Logiciel Tiers" désigne des applications logicielles autonomes propriétaires d'un tiers qui sont fournies ou mises à disposition, par tout autre moyen avec, sur ou par le biais des Produits RIM ou des Logiciels. Comptent parmi le Logiciel Tiers "Documents To Go" de DataViz, fourni sur certains Produits Portatifs BlackBerry, et "Roxio Media Manager" de Sonic Solutions si celui-ci accompagne le Logiciel BlackBerry Desktop.

"Votre Solution BlackBerry" désigne le Logiciel et au moins l'un des éléments supplémentaires suivants que Vous obtenez, installez, configurez ou au titre desquels vous acceptez d'endosser ou de supporter la responsabilité au titre de l'utilisation du Logiciel ou en association avec celui-ci, selon le cas qui Vous est propre : un Produit RIM, le logiciel BlackBerry Server, les Logiciels Portatifs BlackBerry, les Logiciels PC BlackBerry et/ou les Services ; accompagnés de la Documentation concernée.

2. Licence sur le Logiciel et la Documentation. Le Logiciel est concédé en licence et non vendu aux termes du présent Contrat. Votre licence d'utilisation du Logiciel est subordonnée au paiement de redevances de

licence éventuelles. Sous réserve des termes et conditions énoncés aux présentes, le présent Contrat Vous donne une licence personnelle, révocable, non exclusive et incessible qui Vous autorise ou autorise Vos Utilisateurs Autorisés, collectivement :

(a) Si le Logiciel est le Logiciel BlackBerry Server :

(i) à installer et à utiliser, au maximum, le nombre de copies (y compris les copies virtuelles) du Logiciel correspondant aux redevances du Logiciel versées à RIM ou au distributeur agréé de RIM (et si aucune redevance au titre du Logiciel n'est due à RIM ou au distributeur agréé de RIM, à installer et à utiliser, au maximum, le nombre de copies autorisé, par tout autre moyen et par écrit par RIM ou son distributeur agréé) ; et

(ii) à permettre, au maximum, au nombre de Produits Portatifs correspondant aux redevances versées à RIM ou au distributeur agréé de RIM d'accéder au Logiciel (et, si aucune redevance n'est due à RIM ou au distributeur agréé de RIM, à permettre aux Produits Portatifs d'accéder au Logiciel, puis à permettre, au maximum, au nombre de Produits Portatifs autorisé, de toute autre manière, par écrit par RIM ou son distributeur agréé) (par exemple, si Vous exécutez le logiciel "BlackBerry Enterprise Server", Vous devez acquérir des licences d'accès client ("LAC") pour le nombre de Produits Portatifs utilisés en association avec ce type de Logiciel de Serveur BlackBerry ou, de toute autre manière, obtenir une autorisation auprès de RIM qui définira le nombre d'Utilisateurs Autorisés qui sont en droit d'accéder à ce Logiciel) ; et

(b) Si les Logiciels sont des Logiciels Portatifs BlackBerry ou des Logiciels PC BlackBerry et :

(i) si les Logiciels sont préinstallés sur des équipements, à utiliser la copie unique de ces Logiciels installée sur les équipements ; ou

(ii) si les Logiciels ne sont pas préinstallés sur des équipements, à installer et à utiliser les Logiciels sur le nombre d'équipements concernés correspondant aux redevances de Logiciel versées à RIM ou au distributeur agréé de RIM (et si aucune redevance n'est due à RIM ou au distributeur agréé de RIM au titre des Logiciels, à installer et à utiliser, au maximum, le nombre de copies autorisé, de toute autre manière, par écrit par RIM ou son distributeur agréé).

En cas d'acquisition du Logiciel (et de toute LAC y afférente) sur la base d'un abonnement ou dans le cadre d'un essai gratuit, les droits de licence énoncés ci-avant ne s'appliqueront, selon le cas, que pour la durée durant laquelle Vous avez versé les frais d'abonnement requis ou pour la durée autorisée par RIM ou son distributeur agréé).

En tout état de cause, la ou les licences concédées aux termes du présent Contrat Vous permettent et permettent à Vos Utilisateurs Autorisés d'utiliser et de permettre l'utilisation des Logiciels ou d'accéder aux Services uniquement pour Vos besoins internes propres ou personnels et uniquement dans le cadre de Votre Solution BlackBerry. Si un Utilisateur Autorisé souhaite également utiliser les Logiciels Portatifs BlackBerry dans le cadre d'une autre solution BlackBerry (à savoir une solution BlackBerry comprenant en partie des produits, logiciels ou services propriétaires de RIM que Vous ou toute personne agissant pour Votre compte, n'avez pas obtenue, installée ou configurée et si Vous êtes disposé à permettre cette utilisation sans assumer de responsabilité à ce titre ; "Autre Solution BlackBerry Solution"), cette utilisation n'est pas couverte par le présent contrat de licence et Vous devez demander à l'Utilisateur Autorisé de conclure un contrat de licence distinct avec RIM lui donnant l'autorisation d'utiliser les Logiciels Portatifs BlackBerry dans le cadre de l'Autre Solution BlackBerry. (par exemple, si Vous êtes une personne morale et si Votre salarié souhaite utiliser les Logiciels Portatifs BlackBerry, en association avec ses Services BlackBerry Prosumer à des fins personnelles, et si Vous êtes disposé à autoriser une telle utilisation mais sans en prendre la responsabilité, Votre salarié est tenu, en complément d'être Utilisateur Autorisé aux termes du présent Contrat, de conclure un Contrat de Licence des Logiciels BlackBerry avec RIM, pour son propre compte, lui autorisant d'utiliser le Logiciel avec cette Autre Solution BlackBerry. Dans la plupart des cas, le Contrat de Licence des Logiciels BlackBerry sera présenté à la personne concernée lorsqu'elle configurera les Logiciels Portatifs BlackBerry à des fins d'utilisation avec les

Services BlackBerry Prosumer, et est, par ailleurs, disponible auprès de RIM à l'adresse www.blackberry.com/legal. De même, si Vous disposez d'un Contrat d'Accès à un Hébergement en cours, Vos client devront conclure le présent Contrat afin d'utiliser le Logiciel BlackBerry Enterprise Server dans le cadre de leur Solution BlackBerry).

Le présent Contrat et les licences accordées aux présentes n'emportent aucun droit ou bénéfice au titre de : (a) futures mises à niveau ou mises à jour des Logiciels ou Logiciels Tiers ; (b) dans le cas des Logiciels Portatifs BlackBerry sur un Produit Portatif, la faculté d'accéder aux applications, autres que celles inclues dans le Logiciel ; ou (c) l'acquisition de tous nouveaux Services ou Services modifiés. Nonobstant ce qui précède, les Logiciels peuvent inclure des fonctionnalités pour vérifier automatiquement la disponibilité de mises à jour ou mises à niveau du Logiciel. Sauf si Vous ou un tiers avec lequel Vous avez conclu un contrat aux fins qu'il Vous fournisse Votre Solution BlackBerry, ou toute partie de celle-ci, configurez Votre Solution BlackBerry pour faire obstacle à la transmission ou à l'utilisation de mises à niveau ou de mises à jour du Logiciel, de Logiciels Tiers ou des Services, Vous consentez par les présentes à ce que RIM soit autorisée (mais s'en y être obligée) à mettre lesdites mises à jour ou mises à niveau à Votre disposition à tout moment. Si RIM, que ce soit directement ou par l'intermédiaire d'un distributeur (y compris, Votre Fournisseur de Services de Communication), met une mise à jour ou mise à niveau du Logiciel ou des Services à Votre disposition, lesdites mises à jour ou mises à niveau seront soumises aux termes et conditions du présent Contrat sauf si le Logiciel ou les Services Vous sont expressément fournis en vertu d'autres termes et conditions ou de termes et conditions supplémentaires, auquel cas, si Vous acceptez les termes et conditions y afférents ou utilisez la mise à jour ou mise à niveau, ces autres termes et conditions ou termes et conditions supplémentaires (qui pourront prévoir le paiement de sommes complémentaires) s'appliqueront.

Vous vous interdisez de copier, distribuer ou modifier le Logiciel, en tout ou partie. Sauf dans l'hypothèse où la loi interdirait expressément RIM de faire obstacle à ces opérations, Vous vous interdisez de copier, reproduire ou, de toute autre manière, dupliquer les Logiciels, en tout ou partie, sauf dans les conditions autorisées aux termes du présent Contrat ou de tout accord distinct entre Vous et RIM. Au titre de la présente clause, "copier" ou "reproduire" ne comprennent pas la copie des mentions et instructions du Logiciel qui apparaissent naturellement au cours de l'exécution normale d'un programme lors d'une utilisation conforme à la Documentation et pour les besoins décrits dans celle-ci ni au cours de sauvegardes régulières non modifiées du Logiciel ou de l'ordinateur ou du système sur lequel le Logiciel est installé, conformément aux pratiques commerciales standard du secteur. Vous vous interdisez de copier tout ou partie de la Documentation à défaut de l'accord exprès écrit de RIM. Vous pouvez télécharger une copie unique de la Documentation à partir de l'adresse http://docs.blackberry.com exclusivement pour Votre usage personnel en vertu des termes et conditions et pour les besoins d'utilisation du Logiciel.

3. Utilisation de Votre Solution BlackBerry. Vous êtes responsable de l'ensemble des opérations réalisées par Vous ou Vos Utilisateurs, avec Votre Solution BlackBerry et il vous appartient de veiller à ce que :

(a) Vous et Vos Utilisateurs Autorisés utilisiez Votre Solution BlackBerry et toute partie de celle-ci, conformément aux seuls termes du présent Contrat, à l'ensemble des lois et réglementations en vigueur et à la Documentation correspondant à Votre Solution BlackBerry ou à toute partie de celle-ci ;

(b) Vous soyez en droit et ayez les autorisations nécessaires aux fins de conclure le présent Contrat, que ce soit pour Votre propre compte ou pour le compte d'une société ou de toute autre personne morale ou d'un mineur, et que Vous soyez majeur ;

(c) Toute information communiquée à RIM en vertu présent Contrat soit sincère, exacte, à jour et exhaustive ;

(d) Vous et Vos Utilisateurs Autorisés vous interdisiez, en connaissance de cause, et après avoir fait les recherches qu'en bon père de famille, toute personne dans Votre situation ou dans celle de Votre Utilisateur Autorisé aurait menées, d'utiliser ou de permettre à des tiers d'utiliser Votre Solution BlackBerry ou toute partie de celle-ci, indépendamment ou avec tout autre

logiciel ou donnée, d'une manière qui, de l'avis raisonnable de RIM, interférerait, nuirait ou porterait atteinte à tout logiciel, système ou donnée utilisé par toute personne, y compris RIM ou un Fournisseur de Services de Communication ou, de toute autre manière, porterait préjudice à RIM, aux Sociétés du Groupe RIM, à un Fournisseur de Services de Communication ou à l'un quelconque de leurs clients, produits ou services respectifs, et Vous cessiez immédiatement toute activité de cette nature à réception d'une notification adressée par RIM en ce sens ;

(e) Vous et Vos Utilisateurs Autorisés ne transmettiez aucun message, contenu ou information de nature à harceler, injurier, calomnier, commettre des actes illicites ou induire en erreur au moyen de Votre Solution BlackBerry ou de toute partie de celle-ci ;

(f) Vous et Vos Utilisateurs Autorisés vous interdisiez d'utiliser Votre Solution BlackBerry, ou toute partie de celle-ci, pour commettre ou tenter de commettre un délit ou faciliter la commission de tout délit ou autre acte illicite ou délictuel, y compris toute violation de la vie privée ou contrefaçon, violation ou détournement de l'un quelconque des droits de propriété intellectuelle et/ou autres droits de propriété d'un tiers (y compris, notamment, la copie ou le partage d'un Contenu Tiers au titre duquel Vous et Vos Utilisateurs Autorisés ne disposez pas d'un droit de copie et de partage ou le contournement illicite des protections de gestion numérique des droits) ;

(g) Vous et Vos Utilisateurs Autorisés vous interdisiez de vendre, louer, donner à bail, concéder des sous licences, transférer ou tenter de vendre, louer, donner à bail, concéder des sous licences ou transférer le Logiciel ou toute partie de celui-ci, ou Vos droits d'utilisation des Services ou de toute partie de ceux-ci, (y compris, l'exploitation d'une société de services informatiques ou services équivalents qui utiliserait le Logiciel) à toute autre personne, sans l'accord préalable écrit de RIM ;

(h) Vous et Vos Utilisateurs Autorisés vous interdisiez de transférer ou de tenter de transférer tout Logiciel, ou partie de celui-ci, préinstallé par ou pour le compte de RIM sur un Produit RIM à des fins d'utilisation sur tout autre terminal sans l'accord préalable écrit de RIM.

(i) Vous et Vos Utilisateurs Autorisés collaboriez avec RIM et fournissiez les informations sollicitées par RIM aux fins d'apporter votre assistance à cette dernière dans le cadre de toute enquête menée pour établir l'existence d'un manquement aux termes du présent Contrat et fournissiez à RIM ou à tout expert indépendant désigné par RIM un accès aux locaux et aux ordinateurs sur lesquels des Produits RIM, des Services ou des Logiciels sont ou ont été utilisés, ainsi qu'aux registres qui s'y rapportent. Vous autorisez, par les présentes, RIM à collaborer avec : (i) les autorités compétentes dans le cadre de toute enquête sur des éventuelles infractions pénales ; (ii) des tiers dans le cadre de toute enquête sur des actes commis en violation du présent Contrat ; et (iii) des administrateurs système chez des fournisseurs d'accès à Internet, des réseaux ou des équipements informatiques aux fins d'exécution du présent Contrat. Cette collaboration pourra nécessiter que RIM communique les noms d'utilisateurs, adresses IP ou autres informations à caractère personnel de Vos Utilisateurs Autorisés.

4. Éléments Tiers et Services Tiers. Dans le cadre de votre utilisation de la Solution BlackBerry, Vous pouvez être amené à acquérir ou à obtenir l'accès à des Éléments Tiers et des Services Tiers.

(a) Éléments Tiers Requis. Vous êtes tenu de veiller à ce que les Éléments Tiers et Services Tiers (y compris, notamment, les systèmes informatiques, la connectivité Internet et des Services de Communication) avec lesquels Vous choisissez d'exécuter Votre Solution BlackBerry répondent aux exigences minimales de RIM, y compris, notamment, la vitesse du processeur, la mémoire, les logiciels client et la disponibilité de l'accès Internet dédié nécessaire à Votre Solution BlackBerry tel que décrit dans la Documentation, et à ce que Votre utilisation et celle

de Vos Utilisateurs Autorisés desdits Éléments Tiers et/ou Services Tiers avec Votre Solution BlackBerry ne soient en violation d'aucune licence, clause, condition, loi, règle et/ou réglementation relative à l'utilisation desdits Éléments Tiers et Services Tiers.

(b) Services de Communication. Dans la plupart des cas, Votre Solution BlackBerry nécessitera un abonnement aux Services de Communication afin d'utiliser Votre Solution BlackBerry et Vous serez tenu d'acquérir un abonnement auprès d'un Fournisseur de Services de Communication (ou, en cas de disponibilité, par l'intermédiaire de RIM pour le compte d'un Fournisseur de Services de Communication), lesdits Services de Communication étant soumis aux termes et conditions du Fournisseur de Services de Communication concerné. Si vous souhaitez obtenir des informations sur les Fournisseurs de Services de Communications capables de prendre en charge Votre Solution BlackBerry sur Votre territoire, veuillez contacter RIM à l'adresse legalinfo@rim.com.

(c) Services Tiers Requis. RIM pourra également Vous fournir certains Logiciels Portatifs BlackBerry spécifiquement conçus pour Vous permettre d'accéder à des Services Tiers particuliers (par exemple, My Space et MSN Messenger). À cet effet, Votre Fournisseur de Services de Communication devra Vous permettre d'accéder au Service Tiers par le biais de Votre Produit Portatif. Vous pourrez également nécessiter un compte auprès du fournisseur de Service Tiers afin d'utiliser ces Logiciels Portatifs BlackBerry avec certaines caractéristiques du Service Tiers, ledit compte étant régi par les termes et conditions auxquels Vous consentirez dans le cadre du Service Tiers.

Si vous n'êtes pas certain que RIM soit à l'origine d'un site Web, d'un contenu, d'un article, d'un produit ou d'un service, veuillez contacter RIM à l'adresse legalinfo@rim.com. Si vous réalisez des opérations commerciales avec des tiers par l'intermédiaire d'Internet ou en association avec des Services Tiers, veillez à savoir avec qui Vous réalisez de telles opérations et à connaître les termes et conditions relatifs à ces sites Web et à tous Services Tiers ou Éléments Tiers que vous pourriez recevoir, y compris, notamment, les modalités de livraison et de paiement, les conditions d'utilisation, les conditions de la licence utilisateur final, la faculté de restituer les produits, les obligations de confidentialité, les paramétrages sur la vie privée et les caractéristiques de sécurité afin de protéger Vos informations à caractère personnel et Votre sécurité personnelle. Si Vous concluez des contrats avec des tiers, il vous appartient de veiller au respect des termes et conditions des contrats concernés.

5. Conditions supplémentaires concernant les Logiciel Tiers et les Composants Tiers. Sans préjudice de ce qui précède, le Logiciel pourra inclure des Composants Tiers et, afin d'optimiser les performances de Votre Solution BlackBerry, des Logiciels Tiers pourront accompagner des Produits RIM ou des Logiciels lors de leur expédition, à l'origine, par RIM ou pourront, par la suite, être transmis, distribués ou, de toute autre manière, mis à Votre disposition à tout moment. Votre utilisation des Logiciels Tiers et des Composants Tiers (y compris, toute mise à jour ou mise à niveau de ceux-ci) pourra faire l'objet de termes et conditions distincts ou supplémentaires. Ces termes et conditions distincts ou supplémentaires (éventuels) seront mis à disposition dans un fichier texte qui accompagnera le Logiciel et/ou, dans le cas d'un Logiciel Tiers, pourront être mis à disposition lors de Votre première utilisation ou installation du Logiciel Tiers. En ce qui concerne les Logiciels Tiers qui Vous sont fournis par RIM, cette dernière ne peut fournir lesdits logiciels qu'à la condition que Vous ayez parfaitement connaissance, reconnaissiez et acceptiez que ceux-ci : (a) Vous sont fournis pour Votre confort ; et (b) si ceux-ci ne sont pas accompagnés d'une licence logiciel distincte, sont soumis aux termes et conditions du présent Contrat comme s'ils faisaient partie du Logiciel, étant toutefois entendu que, dans tous les cas, ils sont fournis par RIM "EN L'ÉTAT" et "SOUS RESERVE DE DISPONIBILITE" sans condition, acceptation, garantie ou déclaration expresse ou tacite. Si Vous souhaitez utiliser le Logiciel Tiers selon d'autres termes, Vous devez acquérir ce Logiciel Tiers directement auprès de ses fournisseurs. En aucun cas lesdits contrats de licence ou termes et conditions distincts entre Vous et le fournisseur n'engageront RIM ni ne créeront d'obligations supplémentaires ni d'obligations contraires aux termes du présent Contrat à la charge de RIM. Dans la mesure où un Composant Tiers spécifique est soumis à des termes et conditions qui Vous octroient des droits d'utilisation, de distribution ou de modification dudit Composant Tiers plus étendus que ceux qui Vous sont accordés aux termes du présent Contrat pour le Logiciel, vous pourrez en bénéficier

exclusivement dans la mesure où Votre exercice desdits droits plus étendus ne sont pas en violation des termes du présent Contrat en ce qui concerne le reste du Logiciel.

6. Mise en service des moyens de cryptographie du bureau. Les Logiciels Portatifs BlackBerry peuvent inclure des modules de logiciel permettant aux utilisateurs d'étendre certaines de leurs mises en service existantes de moyens de cryptographie du bureau (telles que S/MIME Version 3.0 (ou suivantes) ou des mises en service basées sur les normes RFC 2440, telles que PGP) (chacune, une "Mise en Service des Moyens de Cryptographie du Bureau") vers des Produits Portatifs par transfert sans fil. Certaines Mises en Service des Moyens de Cryptographie du Bureau peuvent nécessiter que vous obteniez celles-ci au préalable auprès d'un fournisseur tiers. RIM ne fournit aucune partie des infrastructures de cryptographie nécessaires à la Mise en Service des Moyens de Cryptographie du Bureau et décline toute responsabilité au titre de la sélection, de l'acquisition, de l'implémentation, de la performance ou de l'absence de performance, de la prise en charge, de l'exactitude ou de la fiabilité de toute partie de Votre infrastructure de cryptographie, y compris, notamment, la sélection, l'exactitude ou la fiabilité du logiciel d'infrastructures, de toute signature sécurisée, clé publique, certificat tiers ou service y afférent ou de toute authentification ou méthode d'identification, utilisés en association avec l'infrastructure de cryptographie. Vous êtes tenu de veiller au respect des termes et conditions, ainsi que des règles et réglementations régissant Votre utilisation des infrastructures de cryptographie, des certificats, des clés publiques et de tous autres services ou logiciels que Vous pourriez utiliser en association avec votre Mise en Service des Moyens de Cryptographie du Bureau. LA RESPONSABILITÉ DE RIM NE SERA PAS ENGAGÉE AU TITRE DE TOUTE DIFFICULTÉ NÉE DE VOTRE MISE EN SERVICE DES MOYENS DE CRYPTOGRAPHIE DU BUREAU OU DANS LE CADRE DE CELLE-CI.

7. Propriété Intellectuelle. Ni Vous ni Vos Utilisateurs Autorisés ne vous voyez octroyés par les présentes de droits, titres de propriété ou intérêts afférents aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits de propriété, y compris les brevets, dessins, marques commerciales, copyrights, droits sur les bases de données ou droits sur des informations confidentielles ou des secrets de fabrique, attachés à Votre Solution BlackBerry ou à toute partie de celle-ci. De même, Vous ne vous voyez octroyé aucun droit de licence afférent à Votre Solution BlackBerry ou à toute partie de celle-ci, autre que les droits qui Vous sont expressément concédés en licence aux termes du présent Contrat ou de toute autre convention écrite éventuellement conclue d'un commun accord entre Vous et RIM. Aucun titre de propriété et/ou droit de jouissance sur les Produits RIM (éventuels) n'est cédé en vertu du présent Contrat. Tous les droits non expressément accordés aux présentes sont expressément réservés. Par souci de clarté, nonobstant toute stipulation contraire du présent Contrat, en aucun cas les licences accordées sur le Logiciel aux termes des présentes ne couvrent, ni ne seront réputées couvrir, l'utilisation de l'un quelconque des Services Tiers ou "Éléments Tiers", que ce soit de manière autonome ou en association avec Votre Solution BlackBerry, et, sans limiter la portée de ce qui précède, en aucun cas les licences accordées aux termes des présentes ne seront interprétées de sorte que tout fournisseur desdits Services Tiers ou Éléments Tiers soit en mesure de garantir que l'utilisation desdits Services Tiers ou Éléments Tiers, que ce soit en association avec tout ou partie de la Solution BlackBerry ou de manière autonome, est donnée en licence en vertu de brevets de RIM du fait que le Logiciel est donné en licence aux termes des présentes. Le Logiciel, y compris toute copie du Logiciel réalisée par Vous, est exclusivement donné en licence et non vendu à Votre profit, et le Logiciel, l'ensemble de la Documentation et tout site qui Vous permet d'accéder à l'un quelconque des Services sont protégés par les lois du Canada, des États-Unis et internationales sur les droits d'auteur, les copyrights et les brevets et par les dispositions des traités internationaux. Des sanctions sévères, pénales ou civiles, s'appliquent en cas de contrefaçon des droits de propriété intellectuelle. Vous convenez du fait qu'aucune des stipulations du présent Contrat ne portera atteinte aux droits et recours, y compris, notamment, des mesures d'injonction, dont RIM pourrait se prévaloir aux termes de toutes lois en vigueur en matière de protection des droits de propriété intellectuelle et autres droits de propriété de RIM.

8. Intercommunication avec Cisco. Si Votre Solution BlackBerry intègre la Technologie Cisco et en contrepartie de Votre droit d'utilisation de la Technologie Cisco, Vous consentez à n'opposer aucun droit de brevet relatif à la Technologie Cisco à l'encontre de Cisco, de ses clients, de ses distributeurs ou des licenciés de la Technologie Cisco au titre de la conception, l'utilisation, la vente, la mise en vente ou l'importation de produits conformes à la Technologie Cisco ou l'implémentant. Aux fins du présent Contrat, la "Technologie Cisco" désigne les logiciels, le protocole Lightweight Enhanced Authentication Protocol ("LEAP"), les

spécifications LEAP, la technologie Cisco Client Extensions, les informations techniques et les algorithmes qui se rapportent exclusivement au LEAP et/ou aux Cisco Client Extensions, selon le cas.

9. Autorisations de l'administration des États-Unis et restrictions en matière d'exportation, d'importation et d'utilisation.

(a) Vous reconnaissez que les Produits RIM et le Logiciel incluent une technologie de cryptographie qui peut être soumise à des contrôles d'exportation, d'importation et/ou d'utilisation par les Autorités Administratives (telles que définies ci-après) en vertu de lois ou réglementations. Vous convenez que les Produits RIM et le Logiciel ne feront l'objet d'aucune exportation, importation, utilisation, transfert ou réexportation conformément aux lois et réglementations des autorités administratives nationales et/ou autres (locales et/ou supranationales) compétentes dans le ou les pays et/ou sur le ou les territoires à partir desquels les Produits RIM et le Logiciel sont exportés ou vers lesquels les Produits RIM et le Logiciel sont importés (ensemble, les "Autorités Administratives"). Sans limiter la portée de ce qui précède, Vous convenez que les Produits RIM et le Logiciel ne seront pas exportés : (i) vers tout pays figurant sur la Liste des Pays Visés au Canada ; (ii) vers tout pays soumis à un embargo ou à de telles mesures par le Conseil de sécurité des Nations Unies ; (iii) contrairement à l'article 5505 de la Liste des marchandises d'exportation contrôlée au Canada ; (iv) vers des pays soumis à des sanctions ou des embargos économiques par les États-Unis ; et (v) à destination de toute personne physique ou morale à laquelle des exportations en provenance des États-Unis ou des articles en provenance des États-Unis sont interdits. Si vous avez des questions concernant le présent Article, veuillez contacter RIM à l'adresse legalinfo@rim.com. Vous déclarez par les présentes que : (A) à Votre connaissance, vous êtes en droit de recevoir les Produits RIM et le Logiciel en vertu des lois en vigueur ; (B) Vous vous interdisez toute utilisation des Produits RIMs et du Logiciel dans le cadre du développement, de la production, du traitement, de la maintenance, du stockage, de la détection, de l'identification ou de la diffusion d'armes chimiques, biologiques ou nucléaires, de vecteurs de missiles ou de matériels ou équipements susceptibles d'être utilisés dans ces armes ou dans leurs vecteurs de missiles, et de revendre ou exporter au profit de toute personne physique ou morale qui participerait à de telles activités ; et (C) Vous veillerez à ce que les Utilisateurs Autorisés utilisent les Produits RIM et le Logiciel dans le respect des restrictions qui précèdent. Nonobstant tout accord avec un tiers ou toute disposition de la loi, réglementation ou règle, si Vous êtes un organisme administratif des États-Unis d'Amérique, vos Droits sur le Logiciel ne dépasseront pas les droits octroyés aux termes du présent Contrat, sauf accord contraire de RIM qui fera l'objet d'un écrit entre Vous et RIM signé par le Directeur de l'exploitation et le Directeur général de RIM.

(b) Vous consentez par les présentes à indemniser RIM, les Sociétés du Groupe RIM et le Fournisseur de Services de Communication au titre de l'ensemble des demandes, actions, responsabilités ou frais (y compris les honoraires et frais raisonnables d'avocats) du fait de Votre manquement aux accords, conventions et déclarations visés au présent Article.

10. Sécurité. Votre Solution BlackBerry peut utiliser un niveau de sécurité du cryptage des données à des fins de communications entre Votre Produit Portatif et le système informatique sur lequel il s'exécute. Vous consentez à assumer l'entière responsabilité du fait de la mise en œuvre de mesures de sécurité appropriées pour contrôler l'accès à Votre Produit Portatif et audit système informatique.

11. Confidentialité et Interdiction de procéder à la Décompilation. Vous reconnaissez et convenez que le Logiciel a été : (a) développé au moyen de lourds efforts et investissements engagés par RIM et/ou les Sociétés du Groupe RIM ; et (b) que le Logiciel et les LAC y afférentes contiennent des informations confidentielles, y compris des secrets de fabrique de RIM, des Sociétés du Groupe RIM et de leurs fournisseurs respectifs. Aux termes du présent Contrat, vous n'êtes pas en droit d'obtenir auprès de RIM ou de ses distributeurs le code source du Logiciel et, sauf dans l'hypothèse où, au regard du droit applicable, RIM serait dans l'impossibilité d'interdire ces opérations, Vous et Vos Utilisateurs Autorisés vous interdisez d'altérer, de modifier, d'adapter, de créer des œuvres dérivées, de traduire, de dégrader, ou de procéder à la Décompilation du Logiciel et/ou des

LAC y afférentes, ou de faire toute tentative en ce sens, de permettre, d'autoriser, de consentir ou d'encourager toute autre partie à cet effet. Aux fins du présent Contrat, "Décompilation" comprend toute activité d'ingénierie inversée, de traduction, de désassemblage, de décompilation, de décryptage ou de déconstruction (y compris tout aspect d'ingénierie inversée par "rejet de mémoire vive/mémoire morte ou stockage continu", "détection par connexion câblée ou sans fil", ou "boîte noire") des données, logiciels (y compris les interfaces, protocoles et autres données inclus ou utilisés en association avec des programmes susceptibles ou non d'être techniquement considérés comme des codes logiciel), services, matériels, méthodes ou modes d'obtention ou de conversion des informations, données ou logiciels à partir d'un format donné vers un format lisible par l'homme.

12. Durée. Le présent Contrat prendra effet à compter de Votre consentement à être lié par les termes du présent Contrat (tel que décrit au préambule ci-dessus) et continuera de produire ses effets jusqu'à sa résiliation conformément aux stipulations énoncées aux présentes.

Nonobstant ce qui précède, si, postérieurement à Votre conclusion du présent Contrat, RIM transmet ou, de toute autre manière, met à Votre disposition, des Logiciels Portatifs BlackBerry supplémentaires à titre gratuit et conçus pour Vous permettre d'accéder à des Services Tiers, du fait que ces Logiciels Portatifs BlackBerry reposent sur des Services Tiers, RIM se réserve le droit, sans obligation, de mettre un terme à Votre licence sur lesdits Logiciels Portatifs BlackBerry gratuits, à tout moment, pour quelque raison que ce soit et sans préavis ; toutefois, si elle en a la faculté, RIM fera tous ses efforts commerciaux raisonnables pour Vous adresser un préavis de résiliation.

13. Recours et résiliation pour faute.

(a) Si Vous ou Vos Utilisateurs Autorisés manquez aux obligations du Contrat RIM, outre l'ensemble des autres droits et recours garantis par le présent Contrat ou par le droit applicable, pourra résilier sans préavis le présent Contrat, ainsi que tout autre contrat de licence entre Vous et RIM concernant toute autre partie de Votre Solution BlackBerry utilisée par Vous ou Vos Utilisateurs Autorisés, ainsi que le Logiciel et/ou cesser la fourniture de tout ou partie des Services destinés à Vous ou à Vos Utilisateurs Autorisés dans le cadre de Votre Solution BlackBerry. Dans les cas où Vous avez communiqué à RIM des coordonnées exactes, RIM Vous adressera un préavis de résiliation.

(b) Sans limiter la portée générale de ce qui précède, Vous serez réputé avoir commis un manquement aux termes du présent Contrat et RIM sera en droit de résilier le présent Contrat moyennant un préavis si :

(i) Vous ou Vos Utilisateurs Autorisés ne vous conformez pas à l'un quelconque des termes et conditions énoncés aux présentes ;

(ii) Vous commettez une violation à tout autre contrat de licence ou conditions générales de service que Vous aurez conclu avec RIM au titre de toute partie de Votre Solution BlackBerry utilisée par Vous ou Vos Utilisateurs Autorisés en association avec le Logiciel, y compris, notamment, les termes de tout contrat en un seul clic ou prêt à l'emploi que Vous aurez conclu sur un site Web de RIM ou de toute autre manière ;

(iii) Vous ou l'un quelconque de Vos Utilisateurs Autorisés vous immiscez dans les services ou opérations commerciales des clients de RIM ; ou

(iv) toute redevance ou tout frais mensuel ou périodique lié à l'utilisation de Votre Solution BlackBerry n'est pas versé dans un délai de trente (30) jours à compter de son exigibilité.

(c) En outre, RIM pourra résilier le présent Contrat et/ou cesser immédiatement de fournir les Services sans autre obligation quelle qu'elle soit à votre égard ou à l'égard de Vos Utilisateurs Autorisés si RIM est dans l'impossibilité de fournir tout ou partie des Services ou de vendre les Services de Communication, le cas échéant, en conséquence de toute loi, réglementation,

exigence ou décision émanant, de quelque manière que ce soit, d'une autorité judiciaire ou administrative ou si une notification émanant d'un organisme ou d'un service administratif indique que RIM ou le Fournisseur de Services de Communication n'est pas autorisé à fournir tout ou partie des Services de Communication, le cas échéant.

(d) Aucune des stipulations des présentes ne sera interprétée comme imposant à RIM de solliciter une renonciation à toute loi, règle, réglementation ou restriction, ni à solliciter un examen judiciaire ou un recours à l'encontre de toute décision judiciaire. RIM décline toute responsabilité à Votre égard ou à l'égard de Vos Utilisateurs Autorisés née de la résiliation du présent Contrat ou dans le cadre de celle-ci conformément aux termes du présent Article.

14. Effets de la Résiliation. Au moment de la résiliation du présent Contrat, quelle qu'en soit la cause, ou si Votre abonnement ou un essai gratuit du Logiciel expire : (a) Vous cesserez immédiatement tout usage du Logiciel (ou un élément du Logiciel pour lequel la licence a expiré) et retournerez toutes les copies de ce Logiciel qui sont en Votre possession ou sous Votre contrôle et/ou en possession ou sous le contrôle de Vos Utilisateurs Autorisés ; et (b) RIM aura le droit de bloquer toute transmission de données vers et à partir de ce Logiciel, sans Vous adresser de notification. Au moment de la résiliation de tout compte que Vous pourriez avoir avec RIM, Vous autorisez RIM à supprimer tous les fichiers, programmes, données et courriers électroniques associés à ce compte, sans Vous adresser de notification. En cas de résiliation du présent Contrat par RIM en vertu des dispositions de ce dernier, Vous paierez à RIM tous les frais (y compris les honoraires et frais raisonnables d'avocats) et dépenses connexes engagés ou encourus par RIM pour l'application de ses droits en vertu des présentes. Nonobstant ce qui précède, en raison de la nature du Logiciel, il peut être impossible de le retourner s'il est intégré à l'équipement que vous possédez (tel qu'un Produit Portatif) et/ou le Logiciel peut être installé sur un bureau ou un serveur, de telle manière que vous ne pouvez que retourner une reproduction supplémentaire du Logiciel. Dans de tels cas, merci de bien vouloir contacter RIM à l'adresse legalinfo@rim.com pour de plus amples instructions.

15. Indemnité/Responsabilité. Vous défendrez, indemniserez et garantirez RIM, le Groupe de sociétés RIM, les sociétés affiliées à RIM, les fournisseurs, les successeurs, les représentants, les distributeurs et ayants droits autorisés et chacun de leurs directeurs, responsables, salariés et entrepreneurs indépendants (chacun une "Partie Indemnisée RIM") contre toutes demandes, dommages, pertes, coûts ou dépenses (y compris, et ce sans limitation, les honoraires et frais raisonnables d'avocats) encourus par une Partie Indemnisée RIM découlant de : (a) la contrefaçon de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle ou exclusifs survenant à l'occasion de l'utilisation seule ou non de tout appareil (autre qu'un Produit Portatif), système ou service en rapport avec Votre Solution BlackBerry ou toute partie de celle-ci ; (b) dommages survenant en cas de violation par vos soins de l'une quelconque des Articles du Contrat suivantes : "Support Cryptographie du Bureau" (Article 6), "Utilisation de votre Solution BlackBerry" (Article 3), "Licence Logiciel et Documentation" (Article 2), "Eléments Tiers Requis" (Article 4(a)), "Services Communication" (Article 4(b)), "Services Tiers Requis" (Article 4(c), "Propriété Intellectuelle" (Article 7), "Autorisations de l'administration des Etats-Unis et Restrictions en matière d'exportation, d'importation et d'utilisation" (Article 9), "Confidentialité et Interdiction de procéder à l'ingénierie inverse" (Article 11); (c) tout dommage corporel, décès ou dommage matériel survenant par Votre faute ou en raison de Votre négligence ou par la faute ou en raison de la négligence de Vos Utilisateurs Autorisés dans le cadre de Votre utilisation ou de l'utilisation par Vos Utilisateurs Autorisés de Votre Solution BlackBerry ou d'une quelconque partie de celle-ci ; ou (d) demandes formulées par des tiers contre RIM découlant de Votre utilisation ou de celle de Vos Utilisateurs Autorisés du Logiciel ou de Votre Solution BlackBerry ou de toute partie de celle-ci (autres que celles qui découlent uniquement de l'utilisation du Produit RIM, du Logiciel et/ou du Service envisagé et strictement conformément aux conditions du présent Contrat et de la Documentation qui se rapporte en particulier à cette version du Logiciel et/ou des Produits RIM). Aucun recours conféré à RIM aux présentes ne vise à être, ni ne sera interprété comme étant, exclusif de tout autre recours prévu aux présentes ou par la loi ou l'équité, au contraire, tous ces recours seront cumulatifs.

16. Garanties Limitées.

(a) Logiciel.

(i) Si durant la période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la livraison du Logiciel qui Vous a été faîte (la "Période de Garantie"), le Logiciel tel que mis à disposition par

RIM ou par tout distributeur agrée de RIM n'est pas capable d'exécuter les fonctions décrites dans la Documentation standard de l'utilisateur final ("Spécifications Techniques") lorsqu'il est utilisé conformément à ce qui est spécifié par RIM dans la Documentation applicable au type et à la version particulière du Logiciel conjointement avec d'autres parties non altérées de Votre Solution BlackBerry, RIM, à son choix et sa discrétion, s'efforcera raisonnablement de corriger ce problème ou de Vous fournir une solution de contournement (cette réparation ou solution de contournement pourra vous être fournie au choix de RIM sous différentes formes, y compris au cours d'une assistance client par téléphone ou par courrier électronique qui Vous est fournie, sous la forme d'une réparation de logiciel, en principe disponible sur le site web de RIM ou sous toute autre forme que Vous conseille RIM) ou Vous remboursera les coûts que vous avez payés en une seule fois pour le Logiciel applicable si Vous cessez d'utiliser le Logiciel et que les supports sur lesquels le Logiciel Vous a été fourni et les conditionnements liés à ce dernier sont retournés à RIM conformément au mécanisme normal de Votre garantie de retour (qui pourra se faire via Votre Fournisseur de Services Communication, le cas échéant, ou au point de vente) dans le cadre de la Période de Garantie et avec la preuve de l'achat.

(ii) Nonobstant toute disposition contraire du présent Contrat, les mises à jour et améliorations qui Vous sont fournies gratuitement le sont "TELLES QU'ELLES" et sans garantie d'aucune sorte.

(iii) Les mises à jour et améliorations pour lesquelles Vous avez payé des frais de licence supplémentaires seront soumises à la garantie énoncée ci-dessus, pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de la livraison de la mise à jour qui Vous a été faîte.

(iv) L'obligation qui précède ne s'appliquera pas, si la défaillance du Logiciel à exécuter les fonctions décrites dans les Spécifications Techniques est dû à : (A) l'utilisation du Logiciel d'une manière contraire à l'une quelconque de Vos obligations énoncées dans les Articles du présent Contrat intitulées, '"Eléments Tiers Requis" (Article 4(a)), "Services Communication" (Article 4(b)), "Services Tiers Requis" (Article 4(c)), "Support Cryptographie du Bureau" (Article 6), "Utilisation de votre Solution BlackBerry" (Article 3), "Licence Logiciel et Documentation" (Article 2), "Autorisations de l'administration des Etats-Unis et Restrictions en matière d'exportation, d'importation et d'utilisation" (Article 9) or "Confidentialité et Interdiction de procéder à l'ingénierie inverse" (Article 11) ou d'une manière contraire aux instructions, y compris les instructions de sécurité, spécifiées par RIM dans la Documentation applicable au type et à la version spécifique du Logiciel ; ou (B) un dysfonctionnement ou un autre problème lié à un équipement quelconque (y compris ceux découlant de Produits Portatifs Tiers défectueux), un réseau, un logiciel ou un système de communication autre que d'autres parties de Votre Solution BlackBerry ; ou (C) toute cause extérieure affectant le Logiciel, y compris les supports sur lesquels le Logiciel est fourni, telle qu'un accident, une catastrophe, une décharge électrostatique, un feu, une inondation, la foudre, l'eau ou le vent, la correction d'erreurs imputables à des logiciels autres que le Logiciel, ou des défauts dus à des réparations ou à des modifications non autorisées par RIM.

(v) Il est précisé que, à moins qu'il n'en soit autrement exigé par la loi applicable, la présente garantie s'applique au Logiciel Portatif BlackBerry dans les nouveaux Produits Portatifs, et ne s'applique pas au Logiciel Portatif BlackBerry inclus avec les Produits Portatifs d'occasion ou remis à neuf.

(vi) Il n'y a aucune garantie sur les téléchargements d'éléments supplémentaires de Logiciel gratuits après la vente (qui consistent en des améliorations apportées au Logiciel acquis avec le Produit Portatif), ou sur les Logiciels Serveurs gratuits. Si l'un quelconque des éléments de ce Logiciel manque de fonctionner conformément à sa Documentation dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date où Vous l'avez installé sur Votre Produit Portatif ou ordinateur selon le cas, Vous pourrez contacter RIM et RIM déterminera, le cas échéant, l'assistance qui est disponible pour ce

Logiciel (laquelle assistance pourra vous être fournie à la discrétion raisonnable de RIM sous différentes formes, y compris au cours d'une assistance client par téléphone ou par courrier électronique qui Vous est fournie, sous la forme d'une réparation de logiciel, en principe disponible sur le site web de RIM ou sous toute autre forme que Vous conseille RIM).

(vii) Vous reconnaissez et convenez que lorsque ce Logiciel vise à faciliter Votre accès à des Eléments Tiers ou Services Tiers, IL EST POSSIBLE QUE RIM N'AIT QU'UN CONTROLE LIMITE, VOIRE AUCUN CONTROLE, SUR LA FONCTIONNALITE, L'EXECUTION OU L'INEXECUTION DE TELS ELEMENTS TIERS OU SERVICES TIERS, ET RIM NE POURRA PEUT-ETRE PAS FOURNIR DE RÉPARATION OU DE SOLUTION DE CONTOURNEMENT AU PROBLEME PRESENTE PAR LE LOGICIEL QUE VOUS IDENTIFIEREZ.

(viii) Le présente Article énonce les seules obligations de RIM et Vos seuls recours s'agissant du Logiciel et de tous défauts, erreurs, problèmes ou violations de la garantie du Logiciel énoncée aux présentes.

(b) Produit(s). La Garantie Limitée, le cas échéant, pour le(s) Produit(s) RIM ("Garantie de Produit Limitée") est énoncée dans la Documentation applicable. La Garantie de Produit Limitée est la garantie exclusive pour tout Produit RIM vendu selon les conditions du présent Contrat et énonce Vos seuls recours s'agissant des Produits RIM et toute violation de la Garantie de Produit Limitée. Les paragraphes suivants de l'Article du présent Contrat intitulé "Dispositions Générales" (Article 26) ci-dessous sont incorporées par la présente disposition aux conditions de la Garantie de Produit Limitée, modifiées en tant que de besoin dans la mesure nécessaire à leur application à la Garantie de Produit Limitée : "Renonciations à un Manquement" (Article 26(b)), "Survivance de l'Accord" (Article 26(c)), "Autonomie des Dispositions de l'Accord" (Article 26(e)), "Langue" (Article 26(f)) et "Intégralité de l'Accord" (Article 26(h)). En acceptant le présent Contrat conformément aux prévisions ci-dessus, Vous reconnaissez que Vous avez lu la Garantie de Produit Limitée et que Vous acceptez ses conditions. Il est précisé que, à moins qu'il n'en soit autrement exigé par la loi applicable, la "Garantie de Produit Limitée" s'applique uniquement au(x) nouveau(x) Produit(s) RIM et seule la partie restante d'une telle garantie (le cas échéant) s'applique à tout Produit RIM remis à neuf.

17. Assistance Hors Garantie. Si Vous souhaitez obtenir une assistance de RIM après l'expiration de la période de garantie, merci de bien vouloir contacter RIM à l'adresse sales@blackberry.com (ou à une autre adresse listée sur la page http://www.blackberry.com/legal/) ou Votre Fournisseur de Services Communication. Si un tiers héberge le Logiciel pour Votre compte (un "Tiers Hébergeur") et vous souhaitez que le Tiers Hébergeur obtienne une assistance pour le Logiciel auprès de RIM pour Votre compte, un accord d'assistance doit alors avoir été mis en place entre RIM et Vous ou le Tiers Hébergeur pour les éléments spécifiques du Logiciel en autant d'exemplaires que le nombre de Vos Utilisateurs Autorisés, et Vous devez régulièrement rapporter à RIM, s'agissant du Logiciel hébergé pour Votre compte, les informations concernant l'identification du Logiciel, le nombre de copies que Vous avez licenciées, ainsi que les identifiants SRP et LAC, le cas échéant, en adressant un courrier électronique à l'adresse sales@blackberry.com (ou à une autre adresse listée sur la page http://www.blackberry.com/legal/). L'assistance pour Votre Solution BlackBerry pourra ne pas être disponible via certains Fournisseurs de Services Communication.

18. Exigence de sauvegarder/effacer les Données. RIM Vous recommande de sauvegarder régulièrement tous vos courriers électroniques, contenus, Logiciels Tiers dont Vous faîtes l'acquisition et/ou les autres données figurant sur Votre Produit Portatif, chaque fois que ces données ne sont pas stockées ou sauvegardées par ou pour le compte de RIM. Si Vous transférez Votre Produit Portatif (tel que cela est permis par le présent Contrat) quelle qu'en soit la raison, y compris, et ce sans limitation, dans le cadre de la maintenance de Votre Produit Portatif, Vous devez effacer toutes les données de Votre Produit Portatif, et supprimer toute mémoire extensible, ou bien ces données seront accessibles à la personne qui détiendra ce Produit Portatif, et Vous devez réinstaller tout logiciel qui n'était pas compris à l'origine avec le Produit Portatif.

19. Avis d'exclusion de responsabilité.

LES LOIS DE CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LA LIMITATION DE RESPONSABILITE OU L'EXCLUSION DE GARANTIES, DE CONDITIONS, D'AVENANTS, DES GARANTIES, OU DES DECLARATIONS AU SEIN DES CONTRATS CONCLUS AVEC DES CONSOMMATEURS, ET DES LORS QUE VOUS ETES UN CONSOMMATEUR, CES EXCLUSIONS POURRONT NE PAS VOUS ETRE APPLICABLES.

(a) Garanties Générales.

(i) DANS LA LIMITE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, A MOINS QU'IL N'EN SOIT EXPRESSEMENT DISPOSE AUTREMENT DANS LE PRESENT CONTRAT, TOUTES LES CONDITIONS, AVENANTS, GARANTIE, DECLARATIONS, OU GARANTIES DE TOUTE SORTE, EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, ET CE SANS LIMITATION, TOUTE CONDITION, ENGAGEMENT, GARANTIE, DECLARATION, GARANTIE DE DURABILITE, GARANTIE D'ADEQUATION A UN BESOIN PARTICULIER, DE COMMERCIABILITE, DE QUALITE MARCHANDE, DE NON-CONTREFACON, DE QUALITE SATISFAISANTE, OU DE TITULARITE DES DROITS, OU IMPOSEE PAR UNE LOI, UNE COUTUME, UNE PRATIQUE COMMERCIALE OU UN USAGE DU COMMERCE, ET TOUTES LES AUTRES GARANTIES, DECLARATIONS, CONDITIONS, ENGAGEMENTS OU GARANTIES DE TOUTE SORTE, QU'ELLES SOIENT EXPRESSES OU IMPLICITES, SONT PAR LA PRESENTE ECARTES ET EXCLUS DANS LA LIMITE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE.

(ii) Dans la limite permise par la loi applicable, toute garantie ou condition relative au Logiciel qui ne peut être exclue conformément à ce qui est énoncé ci-dessus, mais qui peut être limitée, est par la présente limitée à quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date à laquelle Vous avez installé pour la première fois une quelconque partie de Votre Solution BlackBerry sur un quelconque ordinateur.

(b) Service(s).

(i) DANS LA LIMITE DES INTERDICTIONS PARTICULIERES POSEES PAR LA LOI APPLICABLE, CHACUN DES SERVICES EST FOURNI OU RENDU ACCESSIBLE "EN L'ETAT" ET "SOUS RESERVE DE DISPONIBILITE", SANS CONDITION, ENGAGEMENT, GARANTIE, DECLARATION OU GARANTIE DE QUELLE QUE SORTE QUE CE SOIT PAR RIM.

(ii) RIM NE GARANTIT EN AUCUNE MANIERE L'UTILISATION ININTERROMPUE, L'EXPLOITATION OU LA DISPONIBILITE CONTINUE D'UN QUELCONQUE SERVICE, OU L'EXACTITUDE, LA TRANSMISSION DANS UNE FORME NON CORROMPUE OU DANS UN DELAI RAISONNABLE D'UN QUELCONQUE MESSAGE, CONTENU OU INFORMATION ENVOYE(E) PAR OU A VOUS.

(c) Eléments Tiers et Services Tiers, Sites Liés.

(i) DANS LA LIMITE DES INTERDICTIONS PARTICULIERES POSEES PAR LA LOI APPLICABLE, LES SERVICES TIERS ET LES ELEMENTS TIERS NE SONT PAS SOUS LE CONTROLE DE RIM, RIM NE SOUTIENT PAS UN QUELCONQUE ELEMENT TIERS OU SERVICE TIERS, ET RIM N'EST AUCUNEMENT RESPONSABLE DE VOTRE SELECTION, UTILISATION, ACCES, OU MISE EN OEUVRE DE SERVICE TIERS OU D'ELEMENTS TIERS.

(ii) CE QUI PRECEDE S'APPLIQUE INDEPENDAMMENT : (A) DE LA FACON DONT VOUS FAITES L'ACQUISITION DE OU OBTENEZ L'ACCES A DES ELEMENTS TIERS ET/OU SERVICES TIERS, C'EST-A-DIRE, INDEPENDAMMENT DE, OU PAR L'INTERMEDIAIRE DE RIM OU DE

VOTRE FOURNISSEUR DE SERVICES COMMUNICATION ; (B) DU FAIT QUE L'UN QUELCONQUE DE CES ELEMENTS TIERS OU SERVICES TIERS (Y COMPRIS LES SERVICES COMMUNICATION) EST EXIGE AFIN D'UTILISER TOUT OU PARTIE DE VOTRE SOLUTION BLACKBERRY ; OU (C) DE CE QUE VOUS FAITES L'ACQUISITION OU OBTENEZ L'ACCES A CES ELEMENTS TIERS ET SERVICES TIERS VIA LE PRODUIT PORTATIF, Y COMPRIS, ET CE SANS LIMITATION, VIA UN NAVIGATEUR OU LE LOGICIEL BLACKBERRY APP WORLD QUI PEUT ETRE FOURNI COMME ELEMENT DU LOGICIEL PORTATIF BLACKBERRY, VIA LE TELECHARGEMENT D'UN LOGICIEL PORTATIF BLACKBERRY POSTERIEUREMENT A LA VENTE QUI FACILITE VOTRE ACCES A CERTAINS SERVICES TIERS ET/OU ELEMENTS TIERS, OU VIA DES LIENS VERS CERTAINS LOGICIELS TIERS OU SITES WEB TIERS ET/OU AUTRES SERVICES TIERS DISPONIBLES PAR L'INTERMEDIAIRE D'ICONES OU DE SIGNETS FIGURANT SUR VOTRE PRODUIT PORTATIF, OU PAR TOUT AUTRE MOYEN QUEL QU'IL SOIT, Y COMPRIS, ET CE SANS LIMITATION, SUR TOUT AUTRE SITE WEB OU VIA DES INFORMATIONS AUXQUELLES VOUS AVEZ EU ACCES EN UTILISANT VOTRE PRODUIT PORTATIF OU QUI VOUS ONT ETE FOURNIES PAR RIM OU UN FOURNISSEUR DE SERVICES COMMUNICATION.

(iii) SANS LIMITER CE QUI PRECEDE, DANS LA LIMITE DES INTERDICTIONS PARTICULIERES POSEES PAR LA LOI APPLICABLE, TOUS LES ELEMENTS TIERS ET SERVICES TIERS SONT FOURNIS OU MIS A DISPOSITION PAR RIM, OU UTILISES PAR VOUS DANS LE CADRE DE LA SOLUTION BLACKBERRY, "EN L'ETAT" ET "SOUS RESERVE DE DISPONIBILITE", SANS CONDITION, ENGAGEMENT, GARANTIE, DECLARATION OU GARANTIE DE QUELLE QUE SORTE QUE CE SOIT, ET RIM NE SERA RESPONSABLE EN AUCUNE FACON A VOTRE EGARD OU A L'EGARD D'UN QUELCONQUE TIERS REVENDIQUANT PAR VOTRE INTERMEDIAIRE OU EN VOTRE NOM, UN PROBLEME RELATIF A DES ELEMENTS TIERS, OU SERVICES TIERS, Y COMPRIS, ET CE SANS LIMITATION : (A) L'EXACTITUDE, LA TRANSMISSION, LE RESPECT DES DELAIS OU LA DISPONIBILITE CONTINUE DE CES ELEMENTS TIERS, OU SERVICES TIERS, OU DE TOUT ELEMENT DU LOGICIEL QUI VISE UNIQUEMENT A PERMETTRE UN TEL ACCES ; (B) L'EXECUTION OU L'INEXECUTION DES ELEMENTS TIERS, OU SERVICES TIERS; OU (C) L'INTEROPERABILITE DES ELEMENTS TIERS, OU DES SERVICES TIERS AVEC TOUT OU PARTIE DE VOTRE SOLUTION BLACKBERRY.

(iv) SANS LIMITER CE QUI PRECEDE, DANS LA LIMITE DES INTERDICTIONS PARTICULIERES POSEES PAR LA LOI APPLICABLE, VOUS CONVENEZ EN PARTICULIER QUE RIM N'EST PAS RESPONSABLE D'UN QUELCONQUE VIRUS, OU SERVICES TIERS OU ELEMENTS TIERS DANGEREUX, DIFFAMATOIRE, OBSCENE, DELICTUEL, INSULTANT OU ILLEGAL, OU POUR TOUT ELEMENT TIERS OU SERVICE TIERS OU TOUTE TRANSMISSION DE CES DERNIERS, QUI VIOLERAIT UN QUELCONQUE DROIT DE PROPRIETE INTELLECTUELLE. VOTRE RECOURS DANS LE CAS D'UNE TELLE RECLAMATION S'AGISSISANT D'UN QUELCONQUE ELEMENT TIERS, OU SERVICE TIERS, EXISTERA UNIQUEMENT CONTRE LES TIERS CONCERNES.

(d) Applications Sensibles. VOTRE SOLUTION BLACKBERRY ET CHACUNE DE SES PARTIES NE SONT PAS PREVUES POUR ETRE UTILISEES DANS DES APPLICATIONS SENSIBLES OU DANS DES ENVIRONNEMENTS DANGEREUX EXIGEANT DES CONTROLES DE SECURITE ANTI INTERRUPTION, Y COMPRIS, ET CE SANS LIMITATION, EN CAS DE FONCTIONNEMENT D'EQUIPEMENTS

NUCLEAIRES, DE SYSTEMES DE NAVIGATION D'AVION OU DE COMMUNICATION, DE CONTROLE DU TRAFIC AERIEN, ET DE SYSTEMES DE REANIMATION OU D'ARMES. SANS LIMITATION DE CE QUI PRECEDE, VOUS DECLAREZ ET GARANTISSEZ QUE, LORS DE L'UTILISATION DE VOTRE SOLUTION BLACKBERRY, VOUS MAINTIENDREZ DES SYSTEMES DE RECUPERATION ET DE SAUVEGARDE DE DONNEES APPROPRIES, ET EN CAS DE : (i) INTERRUPTION D'UTILISATION OU DE SERVICE ; OU (ii) DIFFICULTES OU ERREURS DANS LA TRANSMISSION DE DONNEES ; VOUS ACCEPTER, SANS DÉLAI DE METTRE EN PLACE DES MOYENS PERMETTANT DE PRÉVENIR OU LIMITER TOUTE PERTE ET TOUT DOMMAGE ET D'INFORMER RIM DE TOUTE DIFFICULTÉ.

20. Limitation De Responsabilité.

CERTAINS PAYS N'AUTORISENT PAS LA LIMITATION OU L'EXCLUSION DE DOMMAGES ET INTERETS INDIRECTS OU D'AUTRES DOMMAGES ET INTERETS EN MATIERE DE CONTRATS CONCLUS AVEC LES CONSOMMATEURS, ET DES LORS QUE VOUS ETES UN CONSOMMATEUR, LES LIMITES OU EXCLUSIONS DU PRESENT ARTICLE POURRONT NE PAS VOUS ETRE APPLICABLES.

(a) DANS LA LIMITE AUTORISEE PAR LA LOI APPLICABLE ET SOUS RESERVE DES RECOURS SPECIFIQUES ENONCES DANS LE PRESENT CONTRAT, EN AUCUN CAS RIM NE SERA TENUE DE VERSER LES TYPES DE DOMMAGES ET INTERETS SUIVANTS : DOMMAGES ET INTERETS INDIRECTS, PARTICULIERS, PUNITIFS, OU SUPPLEMENTAIRES, DOMMAGES ET INTERETS POUR PERTE DE BENEFICES OU DE REVENUS, NON REALISATION D'UNE ECONOMIE, ARRET D'EXPLOITATION, PERTE D'INFORMATIONS COMMERCIALES, PERTE D'UNE OPPORTUNITE COMMERCIALE, CORRUPTION OU PERTE DE DONNEES, DEFAILLANCES DE TRANSMISSION OU DE RECEPTION DE DONNES, PROBLEMES ASSOCIES AVEC UNE QUELCONQUE APPLICATION UTILISEE CONJOINTEMENT AVEC VOTRE SOLUTION BLACKBERRY, FRAIS DE COUPURE, PERTE DE L'UTILISATION DE VOTRE SOLUTION BLACKBERRY OU DE L'UNE QUELCONQUE DE SES PARTIES OU DE TOUT SERVICE TIERS OU ELEMENT TIERS, FRAIS DE SUBSTITUTION DE PRODUIT, FRAIS DE COUVERTURE, EQUIPEMENTS OU SERVICES, COUT DU CAPITAL, OU AUTRES PERTES FINANCIERES SIMILAIRES SURVENANT A L'OCCASION DE OU LIEES AU PRESENT CONTRAT OU A VOTRE SOLUTION BLACKBERRY, Y COMPRIS L'UTILISATION OU L'INCAPACITE D'UTILISER, L'EXECUTION OU L'INEXECUTION DE VOTRE SOLUTION BLACKBERRY, QUE CES DOMMAGES ET INTERETS ETAIENT OU NON PREVISIBLES, ET MEME SI RIM A ETE AVERTIE DE LA POSSIBILITE DE TELS DOMMAGES ET INTERETS.

(b) Dans la limite autorisée par la loi applicable, en aucun cas la responsabilité de RIM, tous sinistres confondus, ne saurait excéder : (i) le montant que vous avez payé pour le(s) Produit(s) RIM, et/ou pour la partie du Logiciel (suivant le cas) donnant lieu à la réclamation ; et (ii) cinq (5) dollars US.

(c) Dans la limite autorisée par la loi applicable, nonobstant toute disposition contraire dans le présent Contrat, dans la mesure où RIM est responsable à Votre égard, RIM sera uniquement tenue de verser les dommages et intérêts encourus durant la période du manquement, du retard ou de l'inexécution de Votre Solution BlackBerry.

(d) Aucune disposition du présent Article ne limite la responsabilité de RIM à Votre égard en cas : (i) de décès ou dommage corporel résultant directement de la négligence de RIM ; ou (ii) d'un(e) quelconque comportement ou omission frauduleux(se) et intentionnel(le) de RIM.

(e) DANS LA LIMITE AUTORISEE PAR LA LOI APPLICABLE, CHAQUE PARTIE SERA RESPONSABLE A L'EGARD DE L'AUTRE CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS EXPRESSES DU PRESENT CONTRAT UNIQUEMENT, ET N'AURONT AUCUNE AUTRE OBLIGATION OU RESPONSABILITE, NI AUCUN AUTRE DEVOIR, QUELS QU'ILS SOIENT SUR UNE BASE CONTRACTUELLE, DELICTUELLE OU AUTRE.

(f) DANS LA LIMITE AUTORISEE PAR LA LOI APPLICABLE, LES LIMITATIONS, EXCLUSIONS, ET MENTION D'EXCLUSION DE RESPONSABILITE DANS LE PRESENT CONTRAT : (i) S'APPLIQUERONT INDEPENDAMMENT DU FONDEMENT DE L'ACTION, DE LA DEMANDE OU DE L'ACTION ENGAGEE PAR VOUS, Y COMPRIS, ET CE SANS LIMITATION, LA NEGLIGENCE, RESPONSABILITE DELICTUELLE, LA RESPONSABILITE DE PLEIN DROIT, LE MANQUEMENT CONTRACTUEL, OU TOUT AUTRE FONDEMENT JURIDIQUE ; (ii) SURVIVRONT A UNE/DES VIOLATION(S) GRAVE(S) OU AU MANQUEMENT A L'OBJET ESSENTIEL DU PRESENT CONTRAT OU A L'ECHEC DE TOUT AUTRE RECOURS CONTENU AUX PRESENTES ; (iii) NE S'APPLIQUERONT PAS AUX OBLIGATIONS D'INDEMNITE ENONCEES AUX PRESENTES OU AU DETOURNEMENT OU A LA VIOLATION PAR L'UNE DES PARTIES DES DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE DE L'AUTRE PARTIE OU A LA VIOLATION DES ARTICLES DU PRESENT CONTRAT INTITULES : "SUPPORT CRYPTOGRAPHIE DU BUREAU" (ARTICLE 6), "USTILISATION DE VOTRE SOLUTION BLACKBERRY" (ARTICLE 3), "LICENCE LOGICIEL ET DOCUMENTATION" (ARTICLE 2), "PROPRIETE INTELLECTUELLE" (ARTICLE 7), "AUTORISATIONS DE L'ADMINISTRATION DES ETATS-UNIS ET RESTRICTIONS EN MATIERE D'EXPORTATION, D'IMPORTATION ET D'UTILISATION" (ARTICLE 9), AND "CONFIDENTIALITE ET INTERDICTION DE PROCEDER A L'INGENIERIE INVERSE" (ARTICLE 11) ET (iv) S'APPLIQUERONT DE MANIERE GLOBALE A RIM OU AU GROUPE DE SOCIETES RIM, LEURS SUCCESSEURS, AYANTS DROITS, ET AUX DISTRIBUTEURS AGREES RIM (Y COMPRIS LES FOURNISSEURS DE SERVICES COMMUNICATION AGISSANT EN TANT QUE DISTRIBUTEURS AGREES RIM DU LOGICIEL).

(g) EN AUCUN CAS, UN QUELCONQUE RESPONSABLE, DIRECTEUR, SALARIE, REPRESENTANT, DISTRIBUTEUR, FOURNISSEUR, FOURNISSEUR DE SERVICES, ENTREPRENEUR INDEPENDENT, OU TOUT FOURNISSEUR DE SERVICES DE COMMUNICATION (SAUF STIPULATION CI-DESSUS) DE RIM OU LE GROUPE DE SOCIETES RIM NE SERA RESPONSABLE S'AGISSANT DU PRESENT CONTRAT.

(h) VOUS RECONNAISSEZ ET CONVENEZ QUE LES MENTIONS D'EXCLUSION DE RESPONSABILITE, EXCLUSIONS ET LIMITATIONS ENONCEES DANS LE PRESENT CONTRAT CONSTITUENT UN ELEMENT ESSENTIEL DU CONTRAT CONCLU ENTRE LES PARTIES ET QU'EN L'ABSENCE DE TELLES MENTIONS, EXCLUSIONS ET LIMITATIONS : (i) LES TARIFS ET AUTRES CONDITIONS POSES PAR LE PRESENT CONTRAT SERAIENT SUBSTANTIELLEMENT DIFFERENTS ; ET (ii) LA CAPACITE DE RIM DE PROPOSER DES LOGICIELS ET VOTRE CAPACITE A LES LICENCIER EN VERTU DU PRESENT CONTRAT ET/OU LA CAPACITE DE RIM A RENDRE ACCESSIBLE LES ELEMENT TIERS ET LES SERVICES TIERS SUR VOTRE SOLUTION BLACKBERRY EN SERAIT AFFECTEE.

AUCUNE DISPOSITION DU PRESENT CONTRAT NE VISE A PREVALOIR SUR UN QUELCONQUE ACCORD ECRIT EXPRES OU SUR UNE QUELCONQUE GARANTIE ECRITE EXPRESSE FOURNI(E) PAR RIM POUR LES PARTIES DE VOTRE SOLUTION BLACKBERRY AUTRES QUE LE LOGICIEL ET LES SERVICES.

21. Consentement à la Collecte de Données à caractère personnel.

(a) Dans le cadre de l'installation et/ou de l'utilisation de Votre Solution BlackBerry (ou toute partie de celle-ci) et/ou du Service ou des Services Communication associés, pourront être collectées, utilisées et/ou divulguées, des données à caractère personnel Vous concernant et/ou concernant Vos Utilisateurs Autorisés (qui pourront ou non inclure, selon la loi applicable, y compris, et ce sans limitation, les nom, adresse électronique, numéro de téléphone, les informations relatives au Produit Portatif, les informations d'emplacement du Produit Portatif (tel que cela est décrit ci-après), les informations relatives au Fournisseur de Services Communication, et les informations concernant l'utilisation de la fonctionnalité de Votre Solution BlackBerry ou des logiciels ou matériels utilisés conjointement avec Votre Solution BlackBerry), par RIM, Vos Fournisseurs de Services Communication, des tiers s'agissant de produits ou services utilisés avec Votre Solution BlackBerry et/ou des sociétés affiliées aux personnes morales énoncées dans la présente phrase. Vous consentez à la collecte, l'utilisation, le traitement, la transmission et/ou la divulgation de ces informations par le Groupe de Sociétés RIM situé dans un pays ou sur un territoire relevant ou non de Votre juridiction, et Vous garantissez que Vous avez obtenu, conformément à la loi applicable, tous les consentements nécessaires auprès de Vos Utilisateurs Autorisés, pour divulguer leurs données à caractère personnel au Groupe de Sociétés RIM, et pour que le Groupe de Sociétés RIM collecte, utilise, traite, transmette, et/ou divulgue des données à caractère personnel, qui pourront également inclure l'utilisation, le traitement, la transmission, et/ou la divulgation de ces données à Votre Fournisseur de Services Communication et/ou à celui de Vos Utilisateurs Autorisés, aux tiers s'agissant des produits et services utilisés avec Votre Solution BlackBerry, et/ou au sein du Groupe de Sociétés RIM : (i) aux fins d'utilisation en interne par le Groupe de Sociétés RIM, y compris, et ce sans limitation afin de : (A) comprendre et satisfaire Vos besoins et préférences; (B) développer de nouvelles offres de services et de produits et améliorer les offres existantes ; et (C) gérer et développer l'activité et les opérations commerciales de RIM, y compris assurer le fonctionnement technique des produits et services ; (ii) à toute fin liée à la facturation, l'activation, la fourniture, la maintenance, la désactivation et/ou Votre utilisation et/ou celle de Vos Utilisateurs Autorisés de Votre Solution BlackBerry et/ou de produits et/ou services (y compris le Service), y compris remplir ou appliquer les conditions de RIM ; (iii) afin de mettre à Votre disposition et/ou celle de Vos Utilisateurs Autorisés les améliorations et mises jour du Logiciel, les avis d'améliorations et de mises à jour, les Logiciels de Tiers, les Contenus de Tiers ou les Services de Tiers et/ou les produits et/ou services associés (y compris le Service); (iv) à toute fin autorisée ou exigée par une quelconque loi applicable ; et/ou (v) à toute autre fin, énoncée dans la politique de confidentialité de RIM en vigueur, qui pourra être consultée à la page http://uk.blackberry.com/legal/privacy_policy.jsp, ou dans le cas contraire à laquelle vous consentez.

(b) Outre les autres données à caractère personnel décrites dans le présent Contrat, lorsque Vous utilisez Votre Produit Portatif ou permettez des services de données ou la fonctionnalité basée sur la localisation, les informations de localisation relatives au Produit Portatif (y compris, et ce sans limitation, les informations GPS, l'identification de porteuse, l'identification de la tour et la force du signal des tours WiFi et de téléphonie cellulaire visibles) pourront être communiquées au Groupe de Sociétés RIM. Le Groupe de Sociétés RIM pourra utiliser de telles informations pour Vous fournir des services basés sur la localisation, y compris, et ce sans limitation, des services facilitant le partage des informations relatives à la localisation de Votre Produit Portatif avec d'autres personnes, notamment les Services de Tiers utilisés avec Votre Solution BlackBerry. Vous devriez bien réfléchir avant de consentir à la divulgation à d'autres personnes de Vos données à caractère personnel. Il est possible également que nous utilisions de telles informations afin de créer des données dans lesquelles Vos données à caractère personnel auront été rassemblées ou anonymisées, et pourrons les utiliser pour déterminer des emplacements publicitaires géolocalisés.

(c) La collecte, l'utilisation, le traitement, la transmission, et/ou la divulgation de Vos données à caractère personnel ou de Vos Utilisateurs Autorisés aux fins indiquées ci-dessus sont conformes à la politique de confidentialité de RIM. RIM se réserve le droit de modifier ponctuellement sa politique de confidentialité à sa seule discrétion et Vous devriez consulter régulièrement la politique de confidentialité de RIM afin de prendre connaissance de ses modifications. Si Vos données à caractère personnel sont divulguées à Votre Fournisseur de Services Communication, ou à des tiers s'agissant de produits ou services utilisés dans le cadre de Votre Solution BlackBerry, la politique de confidentialité du Fournisseur de Services Communication ou celle de tiers, ou les conditions relatives à la collecte, l'utilisation, le traitement, la transmission, et/ou la divulgation de données à caractère personnel négociées entre RIM et Votre Fournisseur de Services Communication et/ou celui de Vos Utilisateurs Autorisés ou le tiers compétent s'agissant des produits ou services utilisés dans le cadre de Votre Solution BlackBerry, le cas échéant, s'appliquera/appliqueront. Vous convenez d'informer tous les particuliers dont Vous fournissez des données à caractère personnel à RIM, de ce qu'ils pourront avoir le droit d'accéder à et de corriger, leurs données à caractère personnel, en vertu des lois et règlements applicables.

22. Retours d'expérience. Vous pourrez effectuer des retours d'expérience auprès de RIM concernant Votre Solution BlackBerry. A moins que RIM n'en dispose autrement par écrit, Vous consentez par la présente à ce que RIM soit propriétaire de tous les retours d'expérience, les commentaires, les suggestions, les idées, les concepts et les modifications que Vous adressez à RIM s'agissant de Votre Solution BlackBerry et tous les droits de propriété intellectuelle associés (ensemble, les "Retours d'expérience") et Vous cédez par la présente à RIM tous Vos droits, titres et intérêts y afférents. Vous n'adresserez pas en connaissance de cause à RIM un quelconque Retour d'expérience sur lequel portent des droits de propriété intellectuelle d'un tiers. Vous convenez de coopérer pleinement avec RIM et signer des documents supplémentaires et accomplir des démarches raisonnablement demandées par RIM, pour confirmer que RIM est propriétaire des Retours d'expérience, et permettre à RIM d'enregistrer et/ou de protéger tout droit de propriété intellectuelle associé et/ou toute information confidentielle.

23. Cession et Sous-traitance. RIM pourra céder le présent Contrat sans vous le notifier. Vous ne céderez pas le présent Contrat en tout ou partie sans le consentement écrit préalable de RIM (un tel consentement pourra être refusé ou donné sous condition, au choix de RIM) et toute cession effectuée sans le consentement écrit préalable de RIM sera nul et de nul effet. RIM pourra exécuter toutes les obligations auxquelles elle est tenue selon le présent Contrat directement, ou pourra faire exécuter tout ou partie de ses obligations par un contractant ou des sous-traitants, et/ou dans le cas de Service Communication, par le Fournisseur de Services Communication, ses filiales ou sociétés affiliées.

24. Notifications. Sauf disposition contraire du présent Contrat, toutes les notifications ou autres communications exigées en vertu des présentes seront considérées comme ayant été dûment effectuées, lorsqu'elles seront faîtes par écrit et délivrées en personne, par courrier ou déposées au courrier, affranchissement prépayé, par courrier recommandé ou son équivalent, avec accusé de réception, et adressées à Votre attention à l'adresse de facturation que Vous aurez fournie à RIM, et adressées à Research In Motion UK Limited à Centrum House, 36 Station Road, Egham, Surrey, UK TW20 9LF, avec copie (laquelle copie ne constitue par une notification) au Directeur de Produits de RIM à la même adresse. Outre ce qui précède, RIM pourra, à sa discrétion, vous adresser une notification en vertu du présent Contrat par voie électronique. Une notification qui vous est faîtes par voie électronique sera considérée comme ayant été dûment effectuée lorsqu'elle sera transmise à une adresse électronique fournie par Vos soins à RIM et si Vous n'avez pas transmis une telle adresse à RIM, la notification pourra être dûment effectuée lorsqu'elle sera postée en évidence sur la page http://www.blackberry.com/legal/.

25. Force Majeure. Nonobstant toute autre disposition du présent Contrat, aucune des Parties ne sera considérée comme étant défaillante dans le cadre du présent Contrat en cas de manquement à ses obligations dû à des causes qui se situent en dehors de son contrôle raisonnable. La présente disposition ne saurait être interprétée comme excusant l'inexécution par l'une des Parties de toute obligation d'effectuer un paiement à l'autre Partie en vertu du présent Contrat.

26. Dispositions générales.

(a) Tiers Bénéficiaires. Les sociétés affiliées de RIM et les directeurs, responsables et salariés de RIM et ses sociétés affiliées sont les tiers bénéficiaires des stipulations des Articles du présent Contrat intitulés "Limitation de Responsabilité" (Article 20) et "Avis d'exclusion de responsabilité" (Article 19). Sauf disposition particulière contraire au sein du présent Article, les stipulations visées aux présentes sont au bénéfice des Parties et non de toute autre personne physique ou morale.

(b) Renonciations à un manquement. Aucune Partie ne sera considérée comme ayant renoncé à ou comme ayant été déchue d'un quelconque droit en vertu du présent Contrat, que ce soit sur la base d'un manquement, d'un retard ou de toute autre doctrine légale ou de l'équité, à moins qu'une telle renonciation ait été faîte par un écrit signé par un signataire autorisée de la Partie contre laquelle est recherchée l'application de la renonciation. La renonciation à une quelconque disposition, ou à toute violation d'une quelconque disposition du présent Contrat dans le cadre d'une circonstance ne saurait constituez une renonciation dans le cadre d'une quelconque autre circonstance.

(c) Survivance de l'Accord. Les termes, conditions et garanties contenues dans le présent Contrat, qui de par leur sens et leur contexte, ont pour objet de survivre à l'exécution de celui-ci, survivront à l'exécution, l'annulation ou la résiliation du présent Contrat.

(d) Loi applicable et Règlement des Litiges. Le présent Contrat sera régi et interprété selon le droit de l'Angleterre et du Pays de Galle, à l'exclusion des règles régissant les conflits de loi. Les Parties conviennent que l'application de la Convention des Nations Unies sur les Contrats de Vente Internationale de Marchandises est par la présente exclue dans son intégralité. Tout désaccord ou litige survenant à l'occasion de ou lié au présent Contrat, ou en violation de celui-ci, que les Parties ne parviennent pas à résoudre à la suite de négociations de bonne foi, sera soumis en premier lieu aux instances dirigeantes des Parties. Les Parties, par l'intermédiaire des représentants de leurs instances dirigeantes, en d'autres termes Vous, si Vous êtes un particulier, devront se rencontrer dans les trente (30) jours du litige qui leur est soumis et si les Parties ne parviennent pas à résoudre un tel désaccord ou litige dans les trente (30) jours de leur rencontre, dans la limite des interdictions particulières posées par la loi applicable dans Votre juridiction, un tel désaccord ou litige sera transigé par un arbitrage définitif et sans appel qui sera mené à Londres, Angleterre, conformément au Règlement de Conciliation et d'Arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale ("Règlement de la CCI") et entendu par un arbitre nommé conformément audit Règlement de la CCI, et suivant le consentement réciproque des Parties intervenant dans les trente (30) jours de la nomination de l'arbitre, à défaut, l'arbitre sera nommé par le Président de la British Computer Society (ou par une personne dûment nommée par le Président pour agir en son nom) sur demande de l'une ou l'autre Partie tant qu'il est en vigueur, lequel règlement est considéré comme étant incorporé à la présente clause par la présente disposition. Si les dispositions précédentes sont interdites par la loi de Votre juridiction, l'arbitrage sera : (i) tenu dans Votre juridiction ; (ii) transigé par arbitrage conformément au Règlement de la CCI (section Maroc) ; et (iii) entendu par un arbitre nommé conformément au Règlement de la CCI et suivant le consentement réciproque des Parties intervenant dans les trente (30) jours de la nomination de l'arbitre, à défaut de quoi l'arbitre sera nommé par une tierce partie neutre. Chacune des Parties supportera la moitié des frais encourus dans le cadre des procédures d'arbitrage. Aucun litige entre les Parties, ou impliquant toute autre personne que Vous, ne pourra être joint ensemble ou associé, sans le consentement écrit préalable de RIM. Une décision sur la sentence arbitrale rendue par l'arbitre pourra être enregistrée par toute juridiction compétente. Nonobstant ce qui précède, RIM se réserve la faculté d'engager toute procédure judiciaire ou en équité, y compris des procédures visant à obtenir une mesure d'injonction, devant toute juridiction compétente concernant : (i) des montants que Vous devez à RIM au titre de l'acquisition de Votre Solution

BlackBerry ou toute partie de celle-ci, le cas échéant ; et (ii) Votre violation ou la menace de violation des Articles du présent Contrat intitulés, "Support Cryptographie du Bureau" (Article 6), "Utilisation de votre Solution BlackBerry" (Article 3), "Licence Logiciel et Documentation" (Article 2), "Propriété Intellectuelle" (Article 7), "Autorisations de l'administration des Etats-Unis et Restrictions en matière d'exportation, d'importation et d'utilisation" (Article 9), "Sécurité" (Article 10), "Confidentialité et Interdiction de procéder à l'ingénierie inverse" (Article 11) and "Effets de la Résiliation" (Article 14). Vous renoncez irrévocablement à toute objection fondée sur la compétence territoriale, le forum "non-conveniens" ou tout autre fondement similaire, et consentez irrévocablement à la signification d'un acte de procédure par courrier électronique, ou de toute autre manière autorisée par la loi applicable, et consentez et vous en remettez irrévocablement et reconnaissez la compétence des juridictions situées en Angleterre pour de telles réclamations découlant du présent Contrat. Les Parties conviennent en particulier que, en cas de survenance d'un litige en vertu du présent Contrat et qu'un tel litige est résolu par une juridiction, ce litige ne sera pas jugé dans le cadre d'un procès avec jury. Les Parties renoncent par la présente à tous leurs droits à un procès avec jury dans toute affaire liée au présent Contrat.

(e) Autonomie des Stipulations. Dans la mesure où un(e) quelconque Article, clause, stipulations, phrase ou passage de ces dernières ("Passage") du présent Contrat est jugé(e) comme étant illicite(e), non valide ou non susceptible d'exécution par une autorité compétente par une juridiction compétente, une telle décision sur ce Passage n'affectera ni : (i) la licéité, la validité ou l'exécution des Passages restants du présent Contrat ; ni (ii) la légalité, la validité ou l'exécution de ce Passage au sein d'une quelconque autre juridiction, et ce Passage sera limité si possible et seulement par la suite supprimé, le cas échéant, dans la mesure nécessaire afin de rendre le Contrat valide et exécutoire.

(f) Langue. Si le présent Contrat est traduit dans une autre langue que l'anglais, la version anglaise prévaudra alors, dans la mesure où il n'existe aucun conflit ou divergence de sens entre la version anglaise et toute traduction de cette dernière. A moins que cela ne soit prohibé par la loi de Votre juridiction, et uniquement dans la limite de ce qui est prohibé, tous les désaccords, litiges, médiations, arbitrages ou contentieux relatifs au présent Contrat se feront en anglais, y compris, et ce sans limitation, toutes les correspondances, communications préalables, soumissions, productions, actes de procédures, plaidoiries, arguments, arguments oraux et ordonnances ou jugements.

(g) Dispositions Contradictoires. En cas de contradiction entre le présent Contrat et tout contrat de licence logiciel ou utilisateur final (autre que le présent Contrat) fourni dans l'emballage ou les matériaux qui accompagnent toute partie de Votre Solution BlackBerry, les dispositions du présent Contrat s'appliqueront dans la limite de la contradiction. En cas de contradiction entre le présent Contrat et tout contrat de licence logiciel ou utilisateur final fourni dans le cadre d'une quelconque amélioration ou mise à jour du Logiciel, les dispositions de tels contrats de licence logiciel ou utilisateur final s'appliqueront dans la limite de la contradiction. En cas de contradiction entre toute documentation fournie dans l'emballage de toute partie de Votre Solution BlackBerry et la Documentation pour le Produit RIM ou l'élément du Logiciel approprié, les dispositions de la Documentation s'appliqueront dans la limite de la contradiction.

(h) Intégralité de l'Accord. Le présent Contrat (qui aux fins d'un quelconque Avenant aux présentes, inclura s'agissant de l'objet de cet Avenant, les termes de cet Avenant), constitue l'intégralité de l'accord entre les Parties s'agissant de l'objet de celui-ci, et il n'existe aucun(e) autre disposition, arrangement, communication, déclaration, garantie, engagement, convention accessoire ou accord entre les Parties, relatifs au Logiciel, autre que ceux énoncés dans le présent Contrat. Nonobstant ce qui précède, d'autres accords entre les Parties pourront régir l'utilisation d'autres parties de Votre Solution BlackBerry. Le présent Contrat prévaut sur toute disposition, arrangement, communication, déclaration, garantie, engagement, convention

accessoire ou accord entre les Parties, contemporain(e) ou préalable, écrit(e) ou oral(e), s'agissant de l'objet de celui-ci, et Vous reconnaissez que Vous ne vous êtes pas fondé sur l'un(e) quelconque de ces derniers en acceptant de conclure le présent Contrat. Le présent Contrat pourra être modifié à tout moment par accord des Parties. A moins que RIM n'en soit expressément empêchée par la loi applicable, RIM se réserve en outre le droit de modifier le présent Contrat à l'avenir, soit pour refléter les modifications de la loi ou celles exigées par la loi (y compris, et ce sans limitation, les modifications nécessaires pour assurer la force exécutoire du présent Contrat) ou les changements survenus dans les pratiques commerciales, en Vous adressant une notification de la modification, soit par voie électronique (tel qu'envisagé dans la clause Notification plus haut), soit en postant la notification du changement sur la page http://www.blackberry.com/legal, et Vous devriez consulter régulièrement ce site pour prendre connaissance des modifications intervenues. Si Vous continuez à utiliser le Logiciel et/ou le Service plus de soixante (60) jours suivant la notification de la modification, Vous serez alors considéré comme ayant accepté cette modification. Si vous vous inquiétez de ces modifications, merci de bien vouloir contacter legalinfo@rim.com dans les soixante (60) jours suivant la notification de la (des) modification(s) pour Vous renseigner sur Vos droits.

(i) Respect des Lois. Vous obtiendrez et conserverez l'ensemble des licences, enregistrements, et approbations requis par les autorités administratives ou la loi applicable dans Votre juridiction pour la signature et l'exécution du présent Contrat ou de toute autre contrat de licence associé. En particulier, et par souci de clarté, Vous respecterez toutes les lois et tous les règlements applicables et obtiendrez l'ensemble des licences, enregistrements et approbations nécessaires auprès des autorités administratives compétentes pour l'importation et l'utilisation de tout Logiciel qui contient un cryptage commercial ou d'autres fonctions de sécurité requises par la loi applicable. Vous fournirez à RIM les assurances et documents officiels que RIM pourra périodiquement Vous demander pour vérifier que Vous respectez bien la présente obligation.

27. Fusion de Contrats. Afin de : (a) s'assurer de la conformité des conditions qui s'appliquent aux Logiciels PC BlackBerry, Logiciel BlackBerry Server et Logiciel Portatif BlackBerry, lorsque chacun est utilisé comme un élément de Votre Solution BlackBerry ; et (b) déterminer clairement quels sont les termes de la licence qui s'appliquent au Logiciel Portatif BlackBerry lorsqu'il est utilisé comme un élément de Votre Solution BlackBerry, indépendamment de la manière dont Vous avez approvisionné ce Logiciel Portatif BlackBerry, EN ACCEPTANT LES CONDITIONS DU PRESENT CONTRAT SELON LES STIPULATIONS ENONCEES CI-DESSUS, VOUS ACCEPTEZ EGALEMENT QUE CE CONTRAT REMPLACE ET PREVALE SUR LA LICENCE UTILISATEUR FINAL/LOGICIEL BLACKBERRY ANTERIEURE ET LES CONTRATS DE LICENCE DU LOGICIEL BLACKBERRY ENTERPRISE SERVER ET TOUT CONTRAT DE LICENCE DE LOGICIEL BLACKBERRY ANTERIEURS EXISTANTS, DANS LA MESURE OU DE TELS ACCORDS SONT EN VIGUEUR, A LA DATE DE VOTRE ACCEPTATION DU PRESENT CONTRAT, AU TITRE D'UN QUELCONQUE LOGICIEL FAISANT PARTIE DE VOTRE SOLUTION BLACKBERRY.

Toutes les références faîtes à la Licence Utilisateur Final/Logiciel BlackBerry ou au Contrat de Licence du Logiciel BlackBerry Enterprise Server dans d'autres accords que vous avez avec RIM ou documentations pour Votre Solution BlackBerry, seront considérées comme des références au présent Contrat de Licence de la Solution BlackBerry (sauf lorsqu'une telle référence n'aurait aucun sens dans le contexte, comme par ex. lorsque dans la présente disposition qui vise à faire une distinction entre les accords antérieurs existants et les Contrats de Licence du Logiciel BlackBerry, les références aux accords antérieurs existants ne doivent pas être considérées comme étant des références aux Contrats de Licence du Logiciel BlackBerry).

Toute modification ou ajout à la Licence Utilisateur Final/Logiciel BlackBerry, aux Contrats de Licence du Logiciel BlackBerry Enterprise Server ou aux Contrats de Licence du Logiciel BlackBerry antérieurs existants en vertu desquels RIM Vous a fourni un quelconque logiciel, sera considéré(e) comme étant une modification ou un ajout au présent Contrat de Licence de la Solution BlackBerry.

SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS OU DES DOUTES CONCERNANT LES TERMES DU PRESENT CONTRAT, MERCI DE BIEN VOULOIR CONTACTER RIM A L'ADRESSE legalinfo@rim.com.